

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 348 10 février 2015

SOMMAIRE

Actavis WC 2 S.à r.l	5 Le Bac S.à r.l
AL Participation S.à r.l 1666	5 Levade S.A
Andreas Holding S. à r.l	Leverage Union for Techniques & Experti-
Anglo Peru Investments1670	se Management
Bridan S.à r.l	4 Limba Luxco 2 S.à r.l
Café Academica S.à r.l 1665	LogicNow TopCo S.à r.l
Café du Nord S.à r.l	Logistis Luxembourg S.A 16670
Dockery Participations S.A	Ludorf Partner S.à r.l
Dockery Participations S.A	LuxCSD S.A
Dream Bike Shop S.à r.l 1666	
Dre Holdings Luxembourg S.C.A 1666	
DRS Logistic S.à r.l	Luxury Motor Holdings S.à r.l 16663
Eaglestar Holdings S.à r.l 1666	MAK-SYSTEM SoftServices S.A 16704
EHH Lux S.àr.l	Median Kliniken S.à r.l
Eiskaffee Venezia s.à r.l	Mer Bleue Charter S.A 16665
Element Six Abrasives S.A	Morgan Stanley Weaver S.à r.l
EPIC Holdings	Pegasus Investments Sàrl
Esyodis S.A	Technocom-Mws S.A
EU Luxembourg Fuji S.à r.l 1666	THERMOFROID services Luxembourg s.à
GFI Software TopCo S.à r.l	₄ r.l
Golden Park Hotel Holding S.A 1665	Tishman Speyer 100 NOX Holdings S.à.r.l.
Incasa S.A	9
IPV S.à r.l	Sestal Financière S.A
Kokab S.A	Vestal Financière S.A
L'Alliance Révision Sàrl	3



Golden Park Hotel Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1430 Luxembourg, 6, boulevard Pierre Dupong. R.C.S. Luxembourg B 117.405.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015001571/10.

(150000489) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2015.

IPV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8356 Garnich, 4, rue de la Montée.

R.C.S. Luxembourg B 120.153.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2014.

Référence de publication: 2015001627/10.

(150000398) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2015.

Vestal Financière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 10, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 54.392.

Par la présente je vous informe que je démissionne avec effet immédiat de mon mandat d'administrateur de votre société.

Ma nomination résulte d'une décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mars 1996.

Luxembourg, le 17 décembre 2014.

René Moris.

Référence de publication: 2015002745/11.

(150001550) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2015.

Vestal Financière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 10, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 54.392.

Par la présente je vous informe que je démissionne avec effet immédiat de mon mandat d'administrateur de votre société.

Ma nomination résulte d'une décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 décembre 1997.

Luxembourg, le 17 décembre 2014.

Carla Machado.

Référence de publication: 2015002747/11.

(150001550) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2015.

Andreas Holding S. à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 23.750,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 130.662.

Le bilan de la société au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2015004223/12.

(150004017) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2015.



Café Academica S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 27, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 67.263.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015004329/10.

(150004937) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2015.

Café du Nord S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2167 Luxembourg, 131, rue des Muguets.

R.C.S. Luxembourg B 51.119.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 8 janvier 2015.

Signature.

Référence de publication: 2015004330/10.

(150004189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2015.

EPIC Holdings, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 173.540.

Les comptes annuels pour la période du 5 décembre 2012 (date de constitution) au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2015.

Référence de publication: 2015004446/11.

(150004475) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2015.

EHH Lux S.àr.I., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3715 Rumelange, 33A, rue du Cimetière.

R.C.S. Luxembourg B 138.166.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

La gérance

Référence de publication: 2015004440/11.

(150004051) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2015.

Element Six Abrasives S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 93.186.

Extrait d'une résolution prise par les associés de la société en date du 16 octobre 2014:

M. Martin G Hess avec adresse professionnelle à 6, Moolman Road, 7441 Bloubergstrand, Afrique de Sud a démissionné de son mandat de gérant de Classe D de la société avec effet au 31 décembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2015.

Référence de publication: 2015004426/12.

(150004472) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2015.



Dream Bike Shop S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3236 Bettembourg, 22, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 86.067.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PINHEIRO Samantha.

Référence de publication: 2015004410/10.

(150004298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2015.

Dockery Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 134.042.

Par la présente, veuillez acter ma démission en tant qu'administrateur de la société DOCKERY PARTICIPATIONS SA. en date de ce jour.

Mamer, le 30 juin 2013.

Norberto DE AZEVEDO MIRANDA.

Référence de publication: 2015004407/10.

(150004078) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2015.

DRS Logistic S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8011 Strassen, 199, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 176.634.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2015.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2015004411/14.

(150004273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2015.

Dre Holdings Luxembourg S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 187.917.

En date du 29 décembre 2014, l'associé de la Société a pris les résolution suivantes:

de révoquer le mandat de;

PricewaterhouseCoopers, société anonyme, ayant son siège social au 400 route d'Esch, L-1471 Luxembourg, avec effet immédiat,

de nommer en remplacement;

L'Alliance Révision S.arl., société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 1, Rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, en tant que réviseur d'entreprise de la Société avec effet immédiat pour une période se terminant à l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2015.

DRE Holdings Luxembourg S.C.A.

Duncan Smith

Administrateur

Référence de publication: 2015004409/20.

(150004681) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2015.



Eiskaffee Venezia s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6440 Echternach, 3, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 99.026.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 8 janvier 2015.

Signature.

Référence de publication: 2015004441/10.

(150004521) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2015.

Dockery Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 134.042.

Je, soussigné Olivier Cagioulis, démissionne de mon mandat d'administrateur de la société Dockery Participations S.A. avec effet au 31 décembre 2013.

Luxembourg, le 4 novembre 2013.

Olivier Cagioulis.

Référence de publication: 2015004408/10.

(150004078) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2015.

Eaglestar Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 113.263.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31/12/2014.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2015004437/12.

(150004610) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2015.

EU Luxembourg Fuji S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 5.420.539,10.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 189.565.

Extrait des résolutions de l'associé unique du 22 décembre 2014

M. Simon Barnes, demeurant professionnellement au 15 rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg, Luxembourg, a été nommé gérant avec effet immédiat pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance est désormais composé comme suit:

- M. Gregory Wallace, (gérant de catégorie A);
- M. Thomas Alber, (gérant de catégorie A);
- M. Jeffrey C. Hadden, (gérant de catégorie A);
- M. Maxence Monot, (gérant de catégorie B);
- M. Amine Zouari, (gérant de catégorie B);
- M. Wayne Fitzgerald, (gérant de catégorie B);
- M. Keith Greally, (gérant de catégorie B); and
- M. Simon Barnes, (gérant de catégorie B).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07 janvier 2015.

Référence de publication: 2015004454/22.

(150004889) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2015.



Kokab S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 183.600,00.

Siège social: L-5412 Canach, 1, rue Belle-Vue. R.C.S. Luxembourg B 51.973.

Résolution de l'administratrice unique en date du 16 décembre 2014

En date du 16 décembre 2014, l'administratrice unique de la Société, Madame Bérengère FISCHER-LANDANGER, a décidé de transférer le siège de la société du 4, Kaulenwiss L-5413 CANACH, Grand-duché de Luxembourg au 1, rue Belle-Vue, L-5412 CANACH, Grand-duché de Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 décembre 2014.

Pour la Société

Bérengère FISCHER-LANDANGER

Administratrice unique

Référence de publication: 2015004607/17.

(150004510) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2015.

Levade S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 131.460.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire de l'actionnaire unique de la société en date bu 8 janvier 2015 (l'"Assemblée")

L'Assemblée accepte la démission de Martijn Sinninghe Damsté en tant qu'administrateur de la Société avec effet au 14 Décembre 2014.

L'Assemblée décide de nommer la personne suivante en tant que nouvel administrateur de de la Société, avec effet au 30 décembre 2014 et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2015:

- Danielle Delnoije, né le 14 Février 1974 à Sittard, Pays-Bas, avec adresse professionnelle au 9B, Boulevard Prince, L-1724 Luxembourg.

A Luxembourg, le 9 janvier 2015.

Signatures

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2015004642/18.

(150005040) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2015.

Esyodis S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 1.130.200,00.

Siège social: L-3509 Dudelange, 14, rue Lentz. R.C.S. Luxembourg B 156.235.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire du 9 décembre 2014 à 9 heures a décidé:

- L'assemblée générale prend acte de la démission en date du 21 novembre 2014 du mandat de commissaire aux comptes de Monsieur PERINO Christophe, né le 12/09/1966 à Briey, demeurant 9, route de Metz à F-57935 LUTTANGE.
- L'assemblée générale nomme Madame AZAIS-JARDEL Anne-Flora, née le 10/08/1971 à DENAIN (France), demeurant 3, rue Rose Gonthier à F-57070 METZ (France), commissaire aux comptes de la société à titre rétroactif à compter du 21 novembre 2014, et ce jusqu'à l'approbation des comptes qui se tiendra en 2016 pour approuver les comptes clos au 31/12/2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Dudelange, le 8 janvier 2015.

Pour ESYODIS SA

Christophe PERINO

Référence de publication: 2015004451/19.

(150004291) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2015.



L'Alliance Révision Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis. R.C.S. Luxembourg B 46.498.

<u>—</u>

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015004621/9.

(150004931) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2015.

Ludorf Partner S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1318 Luxembourg, 41, rue des Celtes. R.C.S. Luxembourg B 107.509.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015004629/10.

(150004638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2015.

Limba Luxco 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.501,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert. R.C.S. Luxembourg B 178.880.

Extrait du procès-verbal du conseil de gérance de la Société en date du 18 décembre 2014

Le conseil de gérance de la Société a décidé de transférer le siège social de la société au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Limba Luxco 2 S.à r.l.

Référence de publication: 2015004625/13.

(150004194) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2015.

Luxury Motor Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy. R.C.S. Luxembourg B 174.533.

Extrait des résolutions prises par les associés de la société en date du 2 janvier 2015

En date du 2 janvier 2015, les associés de la Société ont pris les résolutions suivantes:

- De prendre acte de la démission de Madame Virginie Boussard et Monsieur Eckart Vogler en tant que Gérants de la Société avec effet au 2 janvier 2015;
- De nommer Monsieur Abdelkader Derrouiche, né le 14 mars 1982 à Ksar Chellala, Algérie, résidant professionnellement au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en tant que Gérant de la Société, avec effet au 2 janvier 2015, pour une période indéterminée;
- De nommer Madame Emilie Lamy, née le 19 septembre 1984 à Laxou, France, résidant professionnellement au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en tant que Gérant de la Société, avec effet au 2 janvier 2015, pour une période indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Le mandataire

Référence de publication: 2015004636/22.

(150004126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2015.



Le Bac S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-9911 Troisvierges, 2, rue de Drinklange.

R.C.S. Luxembourg B 137.422.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015004639/9.

(150004611) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2015.

Leverage Union for Techniques & Expertise Management, Société Anonyme.

Siège social: L-9706 Clervaux, 2B, route d'Eselborn.

R.C.S. Luxembourg B 145.637.

Acte constitutif déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg le 14/4/2009, publié au Mémorial recueil spécial C Nr. 889 du 27/4/2009.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015004643/11.

(150004480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2015.

LogicNow TopCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée, (anc. GFI Software TopCo S.à r.l.).

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7a, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 188.688.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 janvier 2015.

Pour copie conforme

Pour la société

C. WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2015004628/14.

(150004874) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2015.

LuxCSD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 42, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 154.449.

1. Le Conseil d'Administration du 24 octobre 2014 a nommé les personnes suivantes au poste de délégués à la gestion journalière prenant effet le 12 décembre 2014:

- Carolyn Linnevers

42, Avenue JF Kennedy

L - 1855 Luxembourg

- Patrick Georg

42, Avenue JF Kennedy

L - 1855 Luxembourg

2. Le Conseil d'Administration du 24 octobre 2014 a nommé La personne suivante comme Administrateur-délégué à la gestion journalière prenant effet le 12 décembre 2014:

- Patrick Georg

42, Avenue JF Kennedy

L - 1855 Luxembourg

Les délégués à la gestion journalière sont actuellement:

- Patrick Georg

42, Avenue JF Kennedy

L - 1855 Luxembourg

- Carolyn Linnevers

42, Avenue JF Kennedy

L - 1855 Luxembourg

Luxembourg, le 8 janvier 2015.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2015004637/20.

(150004304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2015.



Mer Bleue Charter S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.

R.C.S. Luxembourg B 49.776.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015003921/9.

(150003168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2015.

AL Participation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 156.953.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015002021/10.

(150002143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2015.

Actavis WC 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 145.883.

Suite aux résolutions de l'associé unique de la Société en date du 10 décembre 2014 les décisions suivantes ont été prises:

- Démission des gérants A suivant à compter du 1 er janvier 2015:

Monsieur David A. Buchen, né le 20 juin 1964 à New Jersey, Etats-Unis, avec adresse professionnelle au 400, Interpace Parkway, bâtiment Morris Corporate Center III, 07054 Parsippany, New Jersey, Etats Unis; et

Monsieur Theodore R. Joyce Jr, né le 4 janvier 1958 en Caroline du Nord, Etats-Unis, avec adresse professionnelle au 400, Interpace Parkway, bâtiment Morris Corporate Center III, 07054 Parsippany, New Jersey, Etats Unis.

- Démission du gérant B suivant à compter du 1 er janvier 2015:

Monsieur Fabrice Rota, né le 19 février 1975 à Mont-Saint-Martin, France, avec adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

- Nomination des gérants A suivant à compter du 1 er janvier 2015 pour une durée indéterminée:

Monsieur Stephen M. Kaufhold, né le 26 juillet 1961 à New Jersey, Etats-Unis, avec adresse professionnelle au 400, Interpace Parkway, bâtiment Morris Corporate Center III, 07054 Parsippany, New Jersey, Etats-Unis; et

Monsieur Adriaan Maurice Mulders, né le 22 juillet 1966 à Horst, Pays-Bas, avec adresse professionnelle au Bleiswijkseweg 51, 2712 PB Zoetermeer.

- Nomination du gérant B suivant à compter du 1 er janvier 2015 pour une durée indéterminée:

Monsieur Sébastien Rimlinger, né le 23 septembre 1975 à Sarreguemines, France, avec adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Résultant des décisions susmentionnées, le conseil de gérance de la Société est comme suit:

Adriaan Maurice Mulders, Gérant A;

Stephen M. Kaufhold, Gérant A;

Patrick van Denzen, Gérant B;

Sébastien Rimlinger, Gérant B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Actavis WC 2 S.à r.l.

Sébastien Rimlinger

Gérant B

Référence de publication: 2015002794/35.

(150002360) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2015.



Lux Direct Rep II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 167.603.

In the year two thousand fourteen, on the twelfth of December.

Before us Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in SANEM (Grand-Duchy of Luxembourg),

there appeared:

Lux Rep II S.à r.l., a société à responsabilité limitée with its registered office at 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, represented by Mr. Remi MASSÉ, with professional address at Luxembourg, by virtue of à proxy.

Such appearing party, represented as aforementioned, declared being the sole shareholder of "Lux Direct Rep II S.à r.l.", (the "Company") having its registered office at 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 167603, incorporated by a deed of the undersigned notary on 16 March 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1087 of 27 April 2012.

The appearing party, represented as mentioned here above, and representing the whole corporate capital required the undersigned notary to act the following resolutions:

First resolution:

The sole shareholder resolved to change, with retroactive effect to 01 January 2014, the currency of the corporate capital of the Company from euro (EUR) into US Dollars (USD), by applying the exchange rate of 1.- EUR = 1,378911 USD.

Second resolution:

The sole shareholder resolved consequently to convert with same effect, the corporate subscribed share capital of the Company of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) into seventeen thousand two hundred and thirty-six point thirty-eight US Dollars (17'236, 38 USD).

Third resolution:

The sole shareholder resolved to cancel the current par value of the shares of the Company.

Fourth resolution:

As a consequence of such conversion from EUR to USD, article 5 (first paragraph) of the Company's Articles of Association is amended and shall therefore read as follows:

Art. 5. (first paragraph). "The issued share capital of the Company is set at seventeen thousand two hundred and thirty-six point thirty-eight US Dollars (17'236, 38 USD) divided into twelve thousand five hundred (12,500) shares without par value. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association."

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le douze décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché du Luxembourg),

a comparu:

Lux Rep II S.àr.l., une société à responsabilité limitée avec siège social au 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, représentée par Monsieur Remi MASSÉ, avec adresse professionnelle à Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration.

La partie comparante, représentée comme prédécrit, déclare être l'unique associé de «Lux Direct Rep II S.à r.l.» (la «Société») ayant son siège social au 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 167603, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 16 mars 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1087 du 27 avril 2012.

Laquelle partie comparante, représentée comme il est mentionné ci-avant et représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:



Première résolution:

L'associé unique a décidé de convertir, avec effet rétroactif au 01 janvier 2014, la monnaie d'expression du capital social d'euros (EUR) en US dollars (USD) en appliquant le taux de change et de conversion de 1.-EUR = 1,378911 USD.

Deuxième résolution:

L'associé unique a décidé de convertir, avec même effet, le capital social souscrit de la Société d'un montant de douze mille cinq cents PAGE 3 Euros (EUR 12.500.-) en dix-sept mille deux cent trente-six US Dollars virgule trente-huit (17'236,38 USD).

Troisième résolution:

L'associé unique a décidé d'annuler la valeur nominale des parts sociales existantes de la Société.

Quatrième résolution:

A la suite du changement de la monnaie d'expression, de la conversion du capital social de EUR en USD, le premier alinéa de l'article 5, des statuts de la Société est modifié en conséquence et aura désormais la teneur suivante:

Art. 5. (premier alinéa). «Le capital social émis de la Société est fixé à dix-sept mille deux cent trente-six US Dollars virgule trente-huit (17'236,38 USD) divisé en douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sans désignation de valeur nominale. Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptés de la manière requise pour la modification des présents Statuts.»

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ladite personne comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. MASSÉ, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 16 décembre 2014. Relation: EAC/2014/17336. Reçu soixante-quinze Euros (75.-EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2015004630/79.

(150004221) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2015.

Morgan Stanley Weaver S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 137.587.

DISSOLUTION

In the year two thousand fourteen, on the twenty-second day of December.

Before the undersigned Maître Léonie GRETHEN, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Morgan Stanley Montgomerie Investments Limited, an exempted company limited by shares, incorporated and existing under the laws of United-Kingdom, having its registered office at 20 Bank Street, Canary Wharf, GB-E14 4AD London and registered with the Companies House under the number 4091663,

Represented by Mrs Monique Drauth, employee, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy given in London on December 19, 2014.

The said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to state:

- that Morgan Stanley Weaver S.à r.l., a limited liability company, having its principal office in L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, has been incorporated under the name "LuxCo 77 S.à r.l." by deed of Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg, on March 21, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1057 of April 29, 2008 and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (the "RCS") under number B 137587 (the "Company"). The articles of Association have been amended for the last time by deed of Maître Francis KESSELER, notary residing in Esch-sur-Alzette, on 14 October 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 3041 of December 12, 2011;



- that the capital of the Company is fixed at twenty-six thousand and fifty US Dollars (26,050.- USD) represented by one thousand (1,000) Class A shares and forty-two (42) Class B shares with a par value of twenty-five US Dollars (25.- USD) each, fully paid up;
- that the appearing party, has become owner of all the shares and declares that it has full knowledge of the articles of incorporation and the financial standing of the Company;
- that the appearing party, in its capacity of sole shareholder of the Company, has resolved to proceed to the anticipatory and immediate dissolution of the Company and to put it into liquidation;
- that the sole shareholder, in its capacity as liquidator of the Company, and according to the balance sheet of the Company as at 1 st December 2014, declares that all the liabilities of the Company, including the liabilities arising from the liquidation, are settled or retained;

The appearing party furthermore declares that:

- the Company's activities have ceased;
- the sole shareholder is thus vested with all the assets of the Company and undertakes to settle all and any liabilities of the terminated Company, the balance sheet of the Company as at 1 st December 2014, being only one information for all purposes;
 - following to the above resolutions, the Company's liquidation is to be considered as accomplished and closed;
 - the Company's managers are hereby granted full discharge with respect to their duties;
 - there shall be proceeded to the cancellation of all units;
- the books and documents of the corporation shall be lodged during a period of five years at L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

Costs

The costs, expenses, remunerations or charges in any form whatsoever incumbent to the company and charged to it by reason of the present deed are estimated approximately at two thousand euro (EUR 2,000.-).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, who is known to the notary by her surname, first name, civil status and residence, the said proxyholder signed together with Us notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le vingt-deux décembre.

Pardevant Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Morgan Stanley Montgomerie Investments Limited, une société en commandite par actions exemptée, incorporée et existant conformément aux lois du Royaume-Uni, ayant son siège social au 20 Bank Street, Canary Wharf, GBE14 4AD Londres, et enregistrée avec le Registre des Sociétés sous le numéro 4091663,

lci représentée par Mme Monique Drauth, salariée, demeurant professionnellement à Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Londres datée 19 décembre 2014.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par la mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société Morgan Stanley Weaver S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, a été constituée sous la dénomination «LuxCo 77 S.à r.l.» suivant acte reçu par Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 21 mars 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1057 du 29 avril 2008 et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (le «RCS») sous le numéro B 137587 («la Société»). Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte de Maître Francis Kesseler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 14 octobre 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 3041 du 12 décembre 2011;
- que le capital social de la Société s'élève actuellement à vingt-six mille cinquante dollars des Etats-Unis d'Amérique (26.050,- USD) représenté par mille (1.000) parts sociales de Classe A et quarante-deux (42) parts sociales de Classe B d'une valeur nominale de vingt-cinq dollars des Etats-Unis d'Amérique (25,-USD) chacune, entièrement libérées;
- que la partie comparante, précitée, est devenue seule propriétaire de toutes les parts sociales et qu'elle déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société;
- que la partie comparante, en sa qualité d'associée unique de la Société, a décidé de procéder à la dissolution anticipée et immédiate de la Société et de la mettre en liquidation;



- que l'associée unique, en sa qualité de liquidateur de la Société et au vu du bilan de la Société au 1 ^{er} décembre 2014, déclare que tout le passif de la Société, y compris le passif lié à la liquidation de la Société, est réglé ou dûment provisionné;

La partie comparante déclare encore que:

- l'activité de la Société a cessé;
- l'associée unique est investie de l'entièreté de l'actif de la Société et déclare prendre à sa charge l'entièreté du passif de la Société qu'il soit connu et impayé, ou inconnu et non encore payé, le bilan au 1 ^{er} décembre 2014 étant seulement un des éléments d'information à cette fin;
 - suite aux résolutions ci-avant, la liquidation de la Société est à considérer comme accomplie et clôturée;
 - décharge pleine et entière est accordée aux gérants de la Société;
 - il y a lieu de procéder à l'annulation de toutes les parts sociales;
- les livres et documents de la Société devront être conservés pendant la durée légale de cinq ans à L-1855 Luxembourg, 46 A, avenue J.F. Kennedy.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués approximativement deux mille euros (EUR 2.000,-).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la mandataire de la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, connue du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Drauth, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 22 décembre 2014. Relation: LAC/2014/62071. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Irène Thill.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 8 janvier 2015.

Référence de publication: 2015004679/108.

(150004567) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2015.

Incasa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1268 Luxembourg, 26, rue Jean-Pierre Biermann.

R.C.S. Luxembourg B 123.501.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle réunie en date du 18 décembre 2014

L'an deux mille quatorze, le dix-huit décembre, à huit heures trente, l'actionnaire unique de la société INCASA S.A., susvisée, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'actionnaire unique constatant que le mandat de l'administrateur unique est arrivé à échéance, décide de renouveler le mandat de Monsieur Patrick KERSTEN, né le 01/02/1972 à Dudelange, et demeurant à L-1268 Luxembourg, 26, rue Jean-Pierre Biermann, comme administrateur de la société.

Son mandat est valable jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle devant se tenir en 2020.

Deuxième résolution

L'actionnaire unique constatant que le mandat du commissaire aux comptes est arrivé à échéance, décide de renouveler le mandant de la société Fiduciaire Cabexco s.à r.l., ayant son siège social à L-8399 Windhof, 2, rue d'Arlon, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 139.890, comme commissaire aux comptes de la société.

Son mandat est valable jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle devant se tenir en 2020.

Pour extrait conforme

L'actionnaire unique

Référence de publication: 2015003815/23.

(150003993) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2015.



Logistis Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer. R.C.S. Luxembourg B 140.171.

In the year two thousand fourteen, on the twenty-second day of December, Before Maître Danielle Kolbach notary residing in Redange-sur-Attert, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

Flora Gibert, residing in Luxembourg, acting as the representative of the board of directors (the "Board of Directors") of Logistis Luxembourg S.A., a Luxembourg public limited liability company (société anonyme), having its registered office at 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 140.171 (the "Company"),

duly authorised to that effect pursuant to the resolutions of the Board of Directors dated 17 December 2014 (the "Resolutions").

The appearing party has required the undersigned notary to enact the following:

- 1) Pursuant to article 6 of the articles of association of the Company (the "Articles"), the subscribed share capital of the Company was fixed at EUR 26,518,177.-, divided into 26,518,157 class A shares (the "Class A shares"), 10 class B shares (the "Class B Shares"), 4 class C shares (the "Class C Shares") and 6 class D shares (the "Class D Shares") (herein defined as the "Shares"), with a nominal value of EUR 1.- each.
- 2) Pursuant to article 7 of the Articles, the Company has an un-issued but authorized share capital of a maximum amount of EUR 173,398,107.
- to be used in order to issue new Class A Shares and/or Class B shares and/or Class C Shares and/or Class D Shares or to increase the nominal value of the Class A Shares and/or Class B Shares and/or Class C Shares and/or Class D Shares.

The sole purpose of the authorized capital is to allow the issue of new Class A Shares and/or Class B Shares and/or Class C Shares and/or Class D Shares or the increase of the nominal value of the existing Class A Shares and/or Class B Shares and/or Class C Shares and/or Class D Shares in exchange of contribution in cash made by the existing or future shareholders of the Company in execution of the capital calls made by the Board of Directors in compliance with any agreement possibly entered into, from time to time between, among others, the Company's shareholders and the Company (a "Shareholders' Agreement").

Within the limits of the authorized share capital, the Company's share capital may be increased, from time to time, at the initiative of the Board of Directors, with or without an issue premium, in accordance with the terms and conditions set out below by creating and issuing new Class A Shares and/or Class B Shares and/or Class C Shares and/or Class D Shares, it being understood that:

- the Class A Shares and/or Class B Shares and/or Class C Shares and/or Class D Shares may be subscribed in accordance with the terms and conditions fixed by the Board of Directors within the strict limits stated in any Shareholders' Agreement;
- the Board of Directors may also determine the date of the issue and the number of Class A Shares and/or Class B Shares and/or Class D Shares having to be eventually subscribed and issued;
- the Board of Directors is specially authorized to issue such new Class A Shares and/or Class B Shares and/or Class C Shares and/or Class D Shares without reserving (i.e. by cancelling or limiting) for the existing shareholders of the Company the preferential right to subscribe for and to purchase the new Class A Shares and/or Class B Shares and/or Class C Shares and/or Class D Shares;
- the rights attached to the new Class A Shares and/or Class B Shares and/or Class C Shares and/or Class D Shares will be strictly similar to the rights attached to the existing Class A Shares and/or Class B Shares and/or Class C Shares and/or Class D Shares; and
- the authorization will expire on the fifth anniversary of the date of publication in the Luxembourg legal gazette of the minutes of the general meeting of shareholders of the Company held on 20 March 2014, but at the end of such period a new period of authorization may be approved by resolution of the general meeting of shareholders of the Company.

The Board of Directors is authorized to do all things necessary to amend article 6 of the Articles in order to record the change of share capital following an increase pursuant to article 7 of the Articles; the Board of Directors is empowered to take or authorize the actions required for the execution and publication of such amendment in accordance with the Luxembourg law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended. Furthermore, the Board of Directors may delegate to the chairman of the Board of Directors (the "Chairman") or any director of the Company or to any other duly authorised person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for Class A Shares and/or Class B Shares representing part or all of such increased amounts of capital.

Finally, an increase of the Company's share capital decided by the Board of Directors within the limitations of the authorized share capital may be subscribed for, and Class A Shares and/or Class B Shares and/or Class C Shares and/or Class D Shares may be issued with, or without issue premium and paid up by contribution in kind or cash or by incorporation of claims in any other way to be determined by the Board of Directors.



3) By resolutions dated 17 December 2014, the Board of Directors has resolved to approve the issuance of 20,246,954 new Class A Shares with a nominal value of EUR 1.- each (the "New Shares"), by cancelling the preferential subscription rights of the existing shareholders, pursuant to article 7.4.3 of the Articles, so as to increase the share capital of the Company by a total amount of EUR 20,246,954.- so as to raise it from its amount of EUR 26,518,177.- to EUR 46,765,131.-, together with the payment of a share premium of a total amount of EUR 11,604,098.35.

The New Shares have been subscribed and fully paid up by CNP Assurances, Caisse des Dépôts et Consignation - Direction des Fonds d'Epargne, Caisse Centrale de Réassurance, ABP Vie, Prédica (Prévoyance Dialogue du Credit Agricole), SAS Allianz Logistique and Logistis Luxembourg Feeder S.A., as indicated in the Resolutions and the capital increase and issuance of New Shares took place on 17 December 2014.

The justifying documents for the issuance and subscription of the New Shares, such as the bank excerpt indicating that the funds for the subscription of the New Shares have been transferred to the Company's bank account, have been shown to the undersigned notary, who expressly acknowledges them.

4) As a consequence of the above mentioned capital increase, as of 17 December 2014 the subscribed share capital of the Company amounts to EUR 46,765,131.-.

Therefore article 6 of the Articles is amended accordingly and now reads as follows:

- " **6. Capital.** The subscribed capital is set at forty-six million seven hundred and sixty-five thousand one hundred and thirty-one euros (EUR 46,765,131.-), divided into forty-six million seven hundred and sixty-five thousand one hundred and eleven (46,765,111) class A shares (the "Class A shares"), ten (10) class B shares (the "Class B Shares"), four (4) class C shares (the "Class C Shares") and six (6) class D shares (the "Class D Shares"), (herein defined as the "Shares"), with a nominal value of one euro (EUR 1.-), each fully paid up (by 100%)."
- 5) Furthermore, consequently to the above mentioned capital increase within the framework of the authorized capital clause, the amount of the authorized share capital as set out in the first paragraph of article 7.1 of the Articles has been decreased to EUR 153,151,153.-, so that article 7.1 of the Articles is amended accordingly and now reads as follows:
- "7.1. The Company has an un-issued but authorized share capital of a maximum amount of one hundred and fifty-three million one hundred and fifty-one thousand one hundred and fifty-three euros (EUR 153,151,153.-) to be used in order to issue new Class A Shares and/or Class B shares and/or Class C Shares and/or Class D Shares or to increase the nominal value of the Class A Shares and/or Class B Shares and/or Class C Shares and/or Class D Shares."

Expenses and declaration

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present stated increase of capital, are estimated at seven thousand Euros (EUR 7,000.-).

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that upon request of the appearing person the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary by her surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le vingt-deux décembre,

Par-devant Maître Danielle KOLBACH notaire de résidence à Redange-sur Attert, Grand-Duché de Luxembourg,

A COMPARU:

Flora Gibert, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire du conseil d'administration (le "Conseil d'Administration") de Logistis Luxembourg S.A., une société anonyme luxembourgeoise, ayant son siège social au 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 140.171 (la "Société"),

dûment autorisé à cet effet conformément aux résolutions du Conseil d'Administration en date du 17 décembre 2014 (les "Résolutions").

Le comparant a requis le notaire instrumentant de prendre acte de ce qui suit:

- 1) Conformément à l'article 6 des statuts de la Société (les "Statuts"), le capital social souscrit de la Société est fixé à EUR 26.518.177,-, divisé en 26.518.157 actions de catégorie A (les "Actions de Catégorie A"), 10 actions de catégorie B (les "Actions de Catégorie B"), 4 actions de catégorie C (les "Actions de Catégorie C") et 6 actions de catégorie D (les "Actions de Catégorie D") (définies dans les présentes comme les "Actions") d'une valeur nominale de EUR 1,- chacune.
- 2) Conformément à l'article 7 des Statuts, la Société a un capital non émis mais autorisé d'un montant maximum de EUR 173.398.107,- à utiliser afin d'émettre de nouvelles Actions de Catégorie A et/ou des Actions de Catégorie B et/ou des actions de Catégorie C et/ou des Actions de Catégorie D ou d'augmenter la valeur nominale des Actions de Catégorie A et/ou des Actions de Catégorie B et/ou des Actions de Catégorie C et/ou des Actions de Catégorie D.



Le capital autorisé a pour seul objectif de permettre l'émission de nouvelles Actions de Catégorie A et/ou Actions de Catégorie B et/ou des Actions de Catégorie C et/ou des Actions de Catégorie D ou l'augmentation de la valeur nominale des Actions de Catégorie A et/ou Actions de Catégorie B et/ou des Actions de Catégorie C et/ou des Actions de Catégorie D existantes en échange d'apport en argent fait par les actionnaires de la Société actuels et futurs en exécution de l'appel en capital fait par le Conseil d'Administration conformément à tout pacte ayant pu être conclu, à tout moment, entre, entre autre, les actionnaires de la Société et la Société (le "Pacte d'Actionnaires").

Dans les limites du capital autorisé, le capital social de la Société peut être augmenté d'un montant, à tout moment, à l'initiative du Conseil d'Administration, avec ou sans prime d'émission, conformément aux termes et conditions définis ci-dessous par la création et l'émission de nouvelles Actions de Catégorie A et/ou Actions de Catégorie B et/ou des Actions de Catégorie C et/ou des Actions de Catégorie D, étant entendu que:

- les Actions de Catégorie A et/ou Actions de Catégorie B et/ou des Actions de Catégorie C et/ou des Actions de Catégorie D pourront être souscrites conformément aux termes et conditions fixés par le Conseil d'Administration dans les limites strictes stipulées dans le Pacte d'Actionnaires;
- le Conseil d'Administration pourra également la date de l'émission et le nombre d'Actions de Catégorie A et/ou Actions de Catégorie B et/ou des Actions de Catégorie C et/ou des Actions de Catégorie D devant finalement être souscrites et émises;
- le Conseil d'Administration est spécialement autorisé à émettre de telles nouvelles Actions de Catégorie A et/ou Actions de Catégorie B et/ou des Actions de Catégorie C et/ou des Actions de Catégorie D sans réserver (c'est-à-dire en supprimant ou limitant) les droits préférentiels de souscription et d'achat des nouvelles Actions de Catégorie A et/ou Actions de Catégorie B et/ou des Actions de Catégorie C et/ou des Actions de Catégorie D aux actionnaires de la Société existants;
- les droits attachés aux nouvelles Actions de Catégorie A et/ou Actions de Catégorie B et/ou des Actions de Catégorie C et/ou des Actions de Catégorie D seront strictement similaires aux droits attachés aux Actions de Catégorie A et/ou Actions de Catégorie B et/ou des Actions de Catégorie C et/ou des Actions de Catégorie D existantes; et
- cette autorisation expirera le cinquième anniversaire de la date de publication dans le journal officiel de Luxembourg du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 20 mars 2014, mais à la fin d'une telle période une nouvelle période d'autorisation peut être approuvée par résolution de l'assemblée générale des actionnaires de la Société.

Le Conseil d'Administration est autorisé à procéder aux modifications nécessaires de l'article 6 des Statuts pour constater le changement de capital social suivant une augmentation conformément à l'article 7 des Statuts; le Conseil d'Administration a le pouvoir d'exécuter ou d'autoriser tout acte requis par la loi nécessaire à l'exécution et à la publication d'une telle modification en conformité avec la loi luxembourgeoise concernant les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée. En outre, le Conseil d'Administration peut déléguer au président du Conseil d'Administration (le "Président") ou à tout administrateur de la Société ou à toute autre personne dûment autorisée, le pouvoir de recueillir les souscriptions et de recevoir paiement du prix des Actions de Catégorie A et/ou Actions de Catégorie B et/ou des Actions de Catégorie C et/ou des Actions de Catégorie D représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Finalement, une augmentation du capital social de la Société, décidée par le Conseil d'Administration dans les limites du capital social autorisé, peut être souscrite, et les Actions de Catégorie A et/ou Actions de Catégorie B et/ou des Actions de Catégorie C et/ou des Actions de Catégorie D peuvent être émises, avec ou sans prime d'émission et payées par apport en nature, en numéraire ou par incorporation de créances de toute autre manière à déterminer par le Conseil d'Administration.

3) Par des résolutions prises en date du 17 décembre 2014, le Conseil d'Administration a décidé d'approuver l'émission de 20.246.954 nouvelles Actions de Catégorie A avec une valeur nominale de EUR 1,- chacune (les "Nouvelles Actions"), en annulant les droits préférentiels de souscription des actionnaires actuels, conformément à l'article 7.4.3 des Statuts, de manière à augmenter le capital social de la Société d'un montant total de EUR 20.246.954,-afin de l'élever de son montant de EUR 26.518.177,- à EUR 46.765.131,-, avec une prime d'émission d'un montant total de EUR 11.604.098,35.

Les Nouvelles Actions ont été souscrites et entièrement libérées par CNP Assurances, Caisse des Dépôts et Consignation - Direction des Fonds d'Epargne, Caisse Centrale de Réassurance, ABP Vie, Prédica (Prévoyance Dialogue du Credit Agricole), SAS Allianz Logistique et Logistis Luxembourg Feeder S.A., tel qu'indiqué dans les Résolutions et l'augmentation de capital et l'émission des Nouvelles Actions ont eu lieu le 17 décembre 2014.

Les documents justificatifs de l'émission et de la souscription des Nouvelles Actions, tel que le certificat de la banque indiquant que les fonds pour la souscription des Nouvelles Actions ont bien été transférés sur le compte bancaire de la Société, ont été montrés au notaire soussigné, qui en prend acte expressément.

- 4) Suite à l'augmentation du capital social susmentionnée, avec effet au 17 décembre 2014 le capital souscrit de la Société s'élève à EUR 46.765.131,-.
 - Il s'ensuit que l'article 6 des Statuts est modifié et doit être lu comme suit:
- " **6. Capital social.** Le capital social souscrit de la Société est fixé à quarante-six millions sept cent soixante-cinq mille cent trente-et-un euros (EUR 46.765.131,-), divisé en quarante-six millions sept cent soixante-cinq mille cent onze (46.765.111) actions de catégorie A (les "Actions de Catégorie A"), dix (10) actions de catégorie B (les "Actions de Catégorie C") et six (6) actions de catégorie D (les



"Actions de Catégorie D") (définies dans les présentes comme les "Actions") d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, intégralement libérées (à 100%)."

- 5) De plus, en conséquence de l'augmentation de capital mentionnée ci-dessus intervenue dans le cadre de la clause de capital autorisé, le montant du capital autorisé tel qu'il figure dans l'article 7.1 des Statuts a été réduit à EUR 153.151.153,-, de sorte que l'article 7.1 des Statuts est modifié et doit être lu comme suit:
- " 7.1. La Société a un capital non émis mais autorisé d'un montant maximum de cent cinquante-trois millions cent cinquante-et-un mille cent cinquante-trois euros (EUR 153.151.153,-) à utiliser afin d'émettre de nouvelles Actions de Catégorie A et/ou des Actions de Catégorie B et/ou des actions de Catégorie C et/ou des actions de catégorie D ou d'augmenter la valeur nominale des Actions de Catégorie A et/ou des Actions de Catégorie B et/ou des Actions de Catégorie C et/ou des Actions de Catégorie D."

Frais et déclaration

Les frais, coûts, rémunération, et autres charges de quelque nature que ce soit, qui doivent être portés au compte de la Société par suite de cette augmentation de capital, sont estimés à sept mille euros (7.000,- EUR).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg à la date mentionnée au début de ce document.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de cette même personne et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite à la personne comparante, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, ladite personne cosigne avec le notaire le présent acte.

Signé: F. GIBERT, D. KOLBACH.

Enregistré à Redange/Attert le 24 décembre 2014. Relation: RED/2014/2629. Reçu soixante quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): T. KIRSCH.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande.

Redange-sur-Attert, le 5 janvier 2015.

Référence de publication: 2015004651/199.

(150004573) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2015.

Tishman Speyer 100 NOX Holdings S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 193.394.

STATUTES

In the year two thousand and fourteen, on the fifteenth of December.

Before Us Maître Léonie Grethen, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Tishman Speyer European Real Estate Venture VII S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) established and existing under Luxembourg law, having its registered office at 34-38, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, a share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) and in course of being registered with the Luxembourg Trade and Companies Register,

here represented by Mrs Monique Drauth, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of one (1) proxy given on December 15 2014.

The said proxy signed ne varietur by the proxyholder of the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the deed of establishment of a private limited liability company with the following articles of association:

- **Art. 1.** There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name of Tishman Speyer 100 NOX Holdings S.à r.l., which shall be governed by the laws pertaining to such an entity (hereinafter, the Company), and in particular by the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended (hereinafter, the Law), as well as by the present articles of association (hereinafter, the Articles).
- Art. 2. The Company may carry out (a) all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition and the holding of real estate properties (the Real Estate Properties) and the taking of participating interests in (i) enterprises (in whatever form) which may, pursuant to their constitutional documents, acquire and hold only real estate properties and other assets necessary for the management of such real estate properties (the Real Estate Companies) and (ii) real estate holding companies which are hereby defined as entities the purpose of which, according to their constitutional documents, is to indirectly acquire and hold real estate properties and other assets necessary for the management of such real estate



properties through acquiring and holding interests in other entities the purpose of which is restricted in the same manner as described in (i) and (ii) above (the Real Estate Holding Companies), as well as (b) the administration, the management, the control, the development and the disposal of such Real Estate Properties and participating interests in Real Estate Companies and Real Estate Holding Companies.

In connection with the purposes stated above, the Company may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs (such as, but not limited to, shareholders or affiliated entities).

In general, the Company may carry out any financial, commercial, industrial, personal or real estate transactions, take any measure to safeguard its rights and make any transactions which are directly or indirectly connected with its purposes stated above or which promote their development or extension.

The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt, whether convertible or not, and/or equity securities. It may give guarantees and grant securities in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other companies. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or some of its assets.

- Art. 3. The Company is formed for an unlimited duration.
- Art. 4. The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg.

It may be transferred to any other address in the same municipality or to another municipality by a decision of the Sole Manager (as defined below) or the Board of Managers (as defined below), respectively by a resolution taken by the general meeting of the shareholders, as required by the then applicable provisions of the Law.

The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

Art. 5. The subscribed share capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each.

The Company may repurchase its own shares within the limits set by the Law and the Articles.

- **Art. 6.** The share capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by a decision of the shareholders' meeting, in accordance with Article 14.
- **Art. 7.** Towards the Company, the shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company. In case of plurality of owners per share, the Company may suspend the rights attached to this share until a single owner has been designated to the Company.
 - Art. 8. In case of a sole shareholder, the Company's shares held by the sole shareholder are freely transferable.

In case of a plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may only be transferred in accordance with article 189 of the Law.

- **Art. 9.** The Company shall not be dissolved by reason of death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of any of the shareholders.
- **Art. 10.** The Company is managed by a board of managers (hereinafter, the Board of Managers), composed of at least two (2) managers divided into two (2) categories, respectively denominated "Category A Managers" and "Category B Managers". The manager(s) need not be shareholders. The manager(s) may be dismissed at any time, with or without cause, by a resolution of shareholders holding more than half of the share capital.

The Company may be managed by a sole manager (the Sole Manager) who assumes all the rights, duties and liabilities of the Board of Managers.

Art. 11. In dealing with third parties, the Board of Managers shall have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's purpose, provided that the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by the Law or the Articles to the general meeting of shareholders shall fall within the competence of the Board of Managers.

Towards third parties, the Company shall be bound by the signature of the Sole Manager.

In case the Company is managed by a Board of Managers, the Company shall be bound towards third parties by the joint signature of one Category A Manager and one Category B Manager.

The Board of Managers shall have the rights to give special proxies for determined matters to one or more proxy holders, selected from its members or not, either shareholders or not.

Art. 12. The Board of Managers may delegate the day-to-day management of the Company to one or several manager (s) or agent(s) and shall determine the manager's or agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of this agency.

The Board of Managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among managers present at the meeting.



The Board of Managers may elect a secretary who need not be a manager or a shareholder of the Company.

The meetings of the Board of Managers are convened by the chairman, the secretary or by any two (2) managers. The Board of Managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented.

Written notice, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of any meeting of the Board of Managers shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the Board of Managers.

No such convening notice is required if all the members of the Board of Managers are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the Board of Managers.

A manager of any category may be represented at the Board of Managers by another manager of any category, and a manager of any category may represent several managers of any category.

The Board of Managers may only validly debate and take decisions if a majority of its members are present or represented by proxies and with at least the presence or representation of one Category A Manager and one Category B Manager, and any decision taken by the Board of Managers shall require a simple majority including at least the favorable vote of one Category A Manager and one Category B Manager.

The Board of Managers shall meet as often as the Company's interest so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members having participated.

A written decision, approved and signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

The Board of Managers may decide to pay interim dividends to the shareholders before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles.

- **Art. 13.** The manager(s) assume(s), by reason of her/his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by her/him/them in the name of the Company.
 - Art. 14. The sole shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares owned. Each shareholder has voting rights commensurate with her/his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles and other specific decisions as defined by the Law may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital, in accordance with the provisions of the Law.

- **Art. 15.** The Company's accounting year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December of the same year.
- **Art. 16.** At the end of each accounting year, the Company's accounts are established and the Sole Manager or the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortization, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year, five percent (5%) of the net profit shall be allocated to the legal reserve.

This allocation ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital but shall be resumed until the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, the ten percent (10%) threshold is no longer met.

The balance of the net profit may be distributed to the sole shareholder or to the shareholders in proportion to their shareholding in the Company.

Art. 18. At the time of winding up the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholder(s) who shall determine their powers and remuneration.



At the time of winding up the Company, any distributions to the shareholders shall be made in accordance with the last paragraph of Article 17.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in the Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on December 31, 2015.

Subscription - Payment

The articles of association having thus been established, all the shares have been subscribed and fully paid up in nominal value by contribution in cash by Tishman Speyer European Real Estate Venture VII S.à r.l., prenamed.

The amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at one thousand one hundred Euro (EUR 1,100.-).

Resolutions of the sole shareholder

The sole shareholder has taken the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an unlimited period of time:

Category A Managers:

- Ms. Joséphine Andonissamy, born on February 27, 1973 in Pondicherry, India, with professional address at 34-38, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg;
- Mr. Pascal Brayeur, born on December 10, 1979 in Liège, Belgium, with professional address at 34-38, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg;
- Mr. Gysbert Van Reenen Muller, born on July 28, 1981 in Vredendal, South Africa, with professional address at 34-38, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg; and
- Mr. Joao Antonio Carocha Rolo, born on May 26, 1975 in Cascais, Portugal, with professional address at 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Category B Managers:

- Mr. Florian Reiff, born on October 27, 1970 in Stuttgart, Germany, with professional address at Taunustor 2 (Japan Center), Frankfurt am Main, D-60311, Germany;
- Mr. Michael Philip Maurice Spies, born on September 4, 1957 in Boston, Massachusetts, United States of America, with professional address at 61 Aldwych, WC2B 4AE, London, United Kingdom; and
- Mr. Michael B. Benner, General Counsel, born on May 11, 1955 in Maryland, United-States of America, with professional address at 45, Rockefeller Plaza, NY 10111 New-York, United-States of America.
- 2. The address of the registered office of the Company is fixed at 34-38, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing person, who is known to the notary by her full name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le quinze décembre.

Par-devant Nous, Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Tishman Speyer European Real Estate Venture VII S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie et existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 34-38, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, un capital social de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-) et en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg,



ici représentée par Mme Monique Drauth, salariée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une (1) procuration donnée le 15 décembre 2014.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

- Art. 1 ^{er}. Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination de Tishman Speyer 100 NOX Holdings S.à r.l., qui est régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après, la Société), et en particulier la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après, la Loi), ainsi que par les présents statuts (ci-après, les Statuts).
- Art. 2. La Société peut réaliser (a) toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à l'acquisition et la détention de biens immobiliers (les Biens Immobiliers) et à la prise de participations dans (i) des entreprises (sous quelque forme que ce soit) qui peuvent, conformément à leurs documents constitutifs, acquérir et détenir exclusivement des biens immobiliers et d'autres actifs nécessaires à la gestion de tels biens immobiliers (les Sociétés Immobilières) et (ii) des sociétés de détention de portefeuille immobilier qui sont définies ici comme des entités dont l'objet social, conformément à leurs documents constitutifs, est l'acquisition et la détention indirecte des biens immobiliers et autres actifs nécessaires à la gestion de tels biens immobiliers, par le biais de l'acquisition et la prise de participations dans d'autres entités dont l'objet social est limité de la même façon comme décrit aux points (i) et (ii) ci-dessus (les Sociétés de Détention de Portefeuille Immobilier), ainsi que (b) l'administration, la gestion, le contrôle, le développement et la cession des Biens Immobiliers et des participations dans les Sociétés Immobilières et les Sociétés de Détention de Portefeuille Immobilier.

Dans le cadre des objets indiqués ci-dessus, la Société peut apporter tout concours (par voie de prêts, avances, garanties, sûretés ou autres) aux sociétés ou entités dans lesquelles elle détient une participation ou qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société (notamment par exemple, ses associés ou entités liées).

En général, la Société peut réaliser toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière, prendre toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et réaliser toutes opérations qui se rattachent directement ou indirectement à son objet social indiqué ci-dessus ou qui favorisent son développement ou son extension.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts, convertibles ou non, et/ou de créances. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société peut en outre nantir, céder, grever de charges ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs.

- Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.
- Art. 4. Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

Il peut être transféré à toute autre adresse à l'intérieur de la même commune ou dans une autre commune, respectivement par décision du Gérant Unique (tel que défini ci-après) ou du Conseil de Gérance (tel que défini ci-après), ou par une résolution de l'assemblée générale des associés, suivant les dispositions applicables de la Loi.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 5. Le capital social de la Société s'élève à douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune.

La Société peut racheter ses propres parts sociales dans les limites prévues par la Loi et les Statuts.

- **Art. 6.** Le capital social peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, conformément à l'Article 14 des Statuts.
- **Art. 7.** Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société. En cas de pluralité de propriétaires d'une part sociale, la Société peut suspendre les droits attachés à ces actions jusqu'à ce qu'un seul propriétaire soit désigné.
- Art. 8. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que conformément à l'article 189 de la Loi.

Art. 9. La Société n'est pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.



Art. 10. La Société est gérée par un conseil de gérance (ci-après, le Conseil de Gérance), composé d'au moins deux (2) gérants divisés en deux (2) catégories, nommés respectivement "Gérants de Catégorie A" et "Gérants de Catégorie B". Le(s) gérant(s) ne doit(vent) pas obligatoirement être associé(s). Le(s) gérant(s) peut(vent) être révoqué(s) à tout moment, avec ou sans motif, par une décision des associés détenant plus de la moitié du capital social.

La Société peut être administrée par un gérant unique (ci-après le "Gérant Unique"), qui assume alors tous les droits, devoirs et obligations du Conseil de Gérance.

Art. 11. Dans les rapports avec les tiers, le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social de la Société, sous réserve qu'aient été respectés les termes du présent article.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts relèvent de la compétence du Conseil de Gérance.

Envers les tiers, la Société est valablement engagée par la signature du Gérant Unique.

Dans le cas où la Société est gérée par un Conseil de Gérance la Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B.

Le Conseil de Gérance a le droit de déléguer certains pouvoirs déterminés à un ou plusieurs mandataires, gérants ou non, associés ou non.

Art. 12. Le Conseil de Gérance peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs gérant(s) ou mandataire(s) et déterminer les responsabilités et rémunérations, le cas échéant, des gérants ou mandataires, la durée de la période de représentation et toute autre condition pertinente de ce mandat.

Le Conseil de Gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président ne peut être présent, un remplaçant est élu parmi les gérants présents à la réunion.

Le Conseil de Gérance peut élire un secrétaire, gérants ou non, associé ou non.

Les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par le président, le secrétaire ou par deux (2) gérants. Le Conseil de Gérance peut valablement délibérer sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés.

Il est donné à tous les gérants un avis écrit, soit en original, par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique, de toute réunion du Conseil de Gérance au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de cette urgence est mentionnée dans l'avis de convocation de la réunion du Conseil de Gérance.

La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du Conseil de Gérance sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la tenue de la réunion et de son ordre du jour. Il peut également être renoncé à la convocation par chaque membre du Conseil de Gérance, par écrit donné soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique.

Un gérant de n'importe quelle catégorie peut en représenter un autre au Conseil de Gérance, et un gérant de n'importe quelle catégorie peut représenter plusieurs gérants de n'importe quelle catégorie.

Le Conseil de Gérance ne peut délibérer et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations et avec au moins la présence d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B; et toute décision du Conseil de Gérance ne peut être prise qu'à la majorité simple, avec au moins le vote affirmatif d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B.

Le Conseil de Gérance se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Un ou plusieurs gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conférence téléphonique ou par tout autre moyen similaire de communication permettant à tous les gérants participant à la réunion de se comprendre mutuellement. Une telle participation équivaut à une présence physique à la réunion. Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signé(s) par tous les participants.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produit effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signés par tous les membres du Conseil de Gérance.

Le Conseil de Gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le Conseil de Gérance duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu de la Loi ou des Statuts.

- **Art. 13.** Le(s) gérant(s) ne contracte(nt) à raison de sa/leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la Société.
 - Art. 14. L'associé unique exerce tous les pouvoirs attribués à l'assemblée générale des associés.



En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts ou autres résolutions spécifiques définies par la loi ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

- Art. 15. L'exercice social commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de la même année.
- Art. 16. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le Gérant Unique, ou le Conseil de Gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaire et bilan au siège social de la Société.

Art. 17. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net sont affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cessent d'être obligatoires lorsque la réserve légale atteint dix pour cent (10%) du capital social, mais doivent être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net peut être distribué à l'associé unique ou aux associés au prorata de leur participation dans la Société.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation est assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'(es) associé(s) qui détermine(nt) leurs pouvoirs et rémunération.

Au moment de la dissolution de la Société, toute distribution aux associés se fait en application du dernier alinéa de l'Article 17.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique des Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2015.

Souscription - Libération

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, toutes les parts sociales ont été souscrites et intégralement libérées en valeur nominale par apport en numéraire par Tishman Speyer European Real Estate Venture VII S.à r.l., prénommée.

Le montant de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-) a été intégralement libéré en numéraire et se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

La comparante a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille cent Euro (EUR 1.100,-).

Décisions de l'associé unique

L'associé unique a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée:

Gérants de Catégorie A:

- Mme Joséphine Andonissamy, née le 27 février 1973 à Pondichéry, Inde, ayant son adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
- M. Pascal Brayeur, né le 10 décembre 1979 à Liège, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
- M. Gysbert Van Reenen Muller, né le 28 juillet 1981 à Vredendal, Afrique du Sud, ayant son adresse professionnelle au 34-38, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et
- M. Joao Antonio Carocha Rolo, né le 26 mai 1975 à Cascais, Portugal, ayant son adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Gérants de Catégorie B:

- M. Florian Reiff, né le 27 octobre 1970 à Stuttgart, Allemagne, ayant son adresse professionnelle au Taunustor 2 (Japan Center), Francfort-sur-le-Main, D-60311, Allemagne;
- M. Michael Philip Maurice Spies, né le 4 septembre 1957 à Boston, Massachusetts, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle 61 Aldwych, WC2B 4AE, Londres, Royaume-Uni; et



- M. Michael B. Benner, né le 11 mai 1955 dans le Maryland, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 45, Rockefeller Plaza, NY 10111 New-York, Etats-Unis d'Amérique.
 - 2. L'adresse du siège social est fixée au 34-38, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la personne comparante, connue du notaire par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: Drauth, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 15 décembre 2014. Relation: LAC/2014/60253. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Carole Frising.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 8 janvier 2015.

Référence de publication: 2015004904/369.

(150004324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2015.

Pegasus Investments Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 12.500,00.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 129.904.

In the year two thousand and fourteen, on the 18 th day of December, before Maître Danielle KOLBACH, notary residing in Redange-sur-Attert, Grand-Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting of the shareholders (the "Meeting") of Pegasus Investments S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 129904 and having a share capital of eight thousand, seven hundred and fifty Pounds Sterling (GBP 8,750) (the "Company").

The Company was incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg on 15 June 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1838 of 30 August 2007.

The articles of association of the Company (the "Articles") have been amended by a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, on 24 October 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 30 of 12 February 2008.

THERE APPEARED:

- Kelvolda Limited, a private company limited by shares, incorporated and existing under the laws of Cyprus, having its registered office at 35, Theklas Lysiotis Street, bâtiment Eagle Star House, 6 th Floor, CY-3030 Limassol, Cyprus, and registered under number HE 266418 (the "First Shareholder"),

here represented by Flora Gibert by virtue of a proxy given under private seal;

- Terence Molloy, residing at The Brambles, Newtown Park Avenue, Blackrock, Dublin, Ireland (the "Second Share-holder",),

also represented by Flora Gibert, by virtue of a proxy given under private seal;

- Niall Molloy, residing at 15 Lansdowne Village, Dublin 4, Ireland (the "Third Shareholder",),
- also represented by Flora Gibert, by virtue of a proxy given under private seal;
- Peter Gleeson, residing at 19 Shrewsbury Road, Ballsbridge, Dublin 4, Ireland (the "Fourth Shareholder"), also represented by, by virtue of a proxy given under private seal;
- William Gleeson, residing at 18 Green Park, Orwell Road, Churchtown, Dublin, Ireland (the "Fifth Shareholder", together with the First, Second, Third and Fourth Shareholders, the "Shareholders"),

also represented by virtue of a proxy given under private seal;

The said proxies after signature ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.



The Shareholders, represented as stated above, have requested the undersigned notary to record that:

- I. The Company's share capital is set at eight thousand, seven hundred and fifty Pounds Sterling (GBP 8,750), represented by five hundred (500) shares in registered form with a par value of seventeen Pounds Sterling and fifty Pence Sterling (GBP 17.50) each.
 - II. The Shareholders hold all the shares in the share capital of the Company.
 - III. The agenda of the Meeting is worded as follows:
- 1. To change the par value of the shares issued by the Company from their existing par value of seventeen Pounds Sterling and fifty Pence Sterling (GBP 17.50) per share to shares having a par value of fifty Pence Sterling (GBP 0.50) each, so that the share capital of the Company, amounting to eight thousand, seven hundred and fifty Pounds Sterling (GBP 8,750) be represented by seventeen thousand, five hundred (17,500) shares having a par value of fifty Pence Sterling (GBP 0.50) each. The Company will then issue seventeen thousand (17,000) new shares with a par value of fifty Pence Sterling (GBP 0.50) each.
- 2. Increase of the share capital of the Company by an amount of three thousand, seven hundred and fifty Pounds Sterling (GBP 3,750) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of eight thousand, seven hundred and fifty Pounds Sterling (GBP 8,750) to the amount of twelve thousand, five hundred Pounds Sterling (GBP 12,500), by way of the issuance of seven thousand, five hundred (7,500) shares having a par value of fifty Pence Sterling (GBP 0.50) each and having the same rights and obligations as the existing shares of the Company.
 - 3. Subscription and payment of the newly issued shares as specified under items 1. and 2. above.
- 4. Subsequent amendment of article 5.1 of the Articles in order to reflect the increase of the share capital specified under item 2. above.
- 5. Amendment of the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company or any employee of Maitland Luxembourg S.A. to proceed for and on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.
 - 6. Miscellaneous.
- IV. The entirety of the share capital of the Company being represented at the present Meeting, the appearing parties consider themselves as duly convened and declare to have perfect knowledge of the agenda which was communicated to them in advance and consequently waive all the rights and formalities it is entitled to for the convening of the Meeting.
 - V. The Meeting has taken the following resolutions unanimously:

First resolution

The Shareholders resolve to change and reduce the par value of the shares issued by the Company from their existing par value of seventeen Pounds Sterling and fifty Pence Sterling (GBP 17.50) per share to shares having a par value of fifty Pence Sterling (GBP 0.50) each and issue seventeen thousand (17,000) new shares with a par value of fifty Pence Sterling (GBP 0.50) each so that the share capital of the Company, amounting to eight thousand seven hundred fifty Pounds Sterling (GBP 8,750) be represented by seventeen thousand, five hundred (17,500) shares having a par value of fifty Pence Sterling (GBP 0.50) each.

The First Shareholder, represented as stated above, declares to subscribe for four thousand, two hundred and fifty (4,250) new shares in the Company pursuant to the reduction in par value, such shares being already paid up and having a par value of fifty Pence Sterling (GBP 0.50) each so that it will hold an aggregate number shares of four thousand, three hundred and seventy-five (4,375) shares having a par value of fifty Pence Sterling (GBP 0.50) each;

The Second Shareholder, represented as stated above, declares to subscribe for two thousand, one hundred and eight (2,108) new shares in the Company pursuant to the reduction in par value, such shares being already paid up and having a par value of fifty Pence Sterling (GBP 0.50) each so that it will hold an aggregate number of shares of two thousand, one hundred and seventy (2,170) shares having a par value of fifty Pence Sterling (GBP 0.50) each;

The Third Shareholder, represented as stated above, declares to subscribe for two thousand, one hundred and forty-two (2,142) new shares in the Company pursuant to the reduction in par value, such shares being already paid up and having a par value of fifty Pence Sterling (GBP 0.50) each so that it will held an aggregate number of shares of two thousand, two hundred and five (2,205) shares having a par value of fifty Pence Sterling (GBP 0.50) each;

The Fourth Shareholder, represented as stated above, declares to subscribe for four thousand, two hundred and fifty (4,250) new shares in the Company pursuant to the reduction in par value, such shares being already paid up and having a par value of fifty Pence Sterling (GBP 0.50) each so that it will held an aggregate number of shares of four thousand, three hundred and seventy five (4,375) shares having a par value of fifty Pence Sterling (GBP 0.50) each;

The Fifth Shareholder, represented as stated above, declares to subscribe for four thousand, two hundred and fifty (4,250) new shares in the Company pursuant to the reduction in par value, such shares being already paid up and having a par value of fifty Pence Sterling (GBP 0.50) each so that it will held an aggregate number of shares of four thousand, three hundred and seventy five (4,375) shares having a par value of fifty Pence Sterling (GBP 0.50) each.



Second resolution

The Shareholders resolve to increase the share capital of the Company by an amount of three thousand, seven hundred and fifty Pounds Sterling (GBP 3,750.-) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of eight thousand, seven hundred and fifty Pounds Sterling (GBP 8,750.-) to the amount of twelve thousand, five hundred Pounds Sterling (GBP 12,500.-), by way of the issuance of seven thousand, five hundred (7,500) shares having a par value of fifty Pence Sterling (GBP 0.50) each and having the same rights and obligations as the existing shares of the Company.

Third resolution

The Shareholders resolve to accept and record the following subscriptions for and full payment of the share capital increase as follows:

Subscriptions - Payment

- 1) The First Shareholder, represented as stated above, declares to subscribe for one thousand, eight hundred and seventy-five (1,875) new shares in the Company, having a par value of fifty Pence Sterling (GBP 0.50) each, and to pay them up by way of a contribution in cash in an amount of nine hundred and thirty-seven Pounds Sterling and fifty Pence Sterling (GBP 937.50).
- 2) The Second Shareholder, represented as stated above, declares to subscribe for nine hundred and thirty (930) new shares in the Company, having a par value of fifty Pence Sterling (GBP 0.50) each, and to pay them up by way of a contribution in cash in an amount of four hundred and sixty-five Pounds Sterling (GBP 465).
- 3) The Third Shareholder, represented as stated above, declares to subscribe for nine hundred and forty-five (945) new shares in the Company, having a par value of fifty Pence Sterling (GBP 0.50) each, and to pay them up by way of a contribution in cash in an amount of four hundred and seventy-two Pounds Sterling and fifty Pence Sterling (GBP 472.50).
- 4) The Fourth Shareholder, represented as stated above, declares to subscribe for one thousand, eight hundred and seventy-five (1,875) new shares in the Company, having a par value of fifty Pence Sterling (GBP 0.50) each, and to pay them up by way of a contribution in cash in an amount of nine hundred and thirty seven Pounds Sterling and fifty Pence Sterling (GBP 937.50).
- 5) The Fifth Shareholder, represented as stated above, declares to subscribe for one thousand, eight hundred and seventy-five (1,875) new shares in the Company, having a par value of fifty Pence Sterling (GBP 0.50) each, and to pay them up by way of a contribution in cash in an amount of nine hundred and thirty-seven Pounds Sterling and fifty Pence Sterling (GBP 937.50).

The amount of three thousand, seven hundred and fifty Pounds Sterling (GBP 3,750) is at the disposal of the Company and evidence in this regard has been provided to the undersigned notary.

As a consequence of the above, the shareholding in the Company is as follows:

- First Shareholder	6,250 shares
- Second Shareholder	3,100 shares
- Third Shareholder	3,150 shares
- Fourth Shareholder	6,250 shares
- Fifth Shareholder	6,250 shares

Fourth resolution

As a consequence of the preceding resolutions, the Shareholders resolve to amend article 5.1 of the Articles, so that it shall henceforth read as follows:

" **5.1.** The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand, five hundred Pounds Sterling (GBP 12,500.-) represented by twenty-five thousand (25,000) shares in registered form with a par value of fifty Pence Sterling (GBP 0.50) each.

Fifth resolution

The Shareholders resolve to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorise any manager of the Company or any employee of Maitland Luxembourg S.A. to proceed, for and on behalf of the Company, to the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present increase of capital, is approximately one thousand five hundred Euro (EUR 1,500-).



Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing party this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text shall prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française

L'an deux mille quatorze, le dix-huitième jour du mois de décembre,

par-devant Maître Danielle KOLBACH, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire des associés (l'«Assemblée») de Pegasus Investments S.à.r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe au 58 rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 129904 et ayant un capital social de huit mille sept cent cinquante Livres Sterling (GBP 8,750) (la «Société»).

La Société a été constituée suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, le 15 Juin 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1838 du 30 août 2007.

Les statuts de la Société ont été modifiés suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, le 24 octobre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 30 du 12 février 2008.

ONT COMPARU

- Kelvolda Limited, une société à responsabilité limitée, régie selon les lois de Chypre, dont le siège social se situe au 35, Theklas Lysiotis Street, bâtiment Eagle Star House, étage 6, CY-3030 Limassol, Chypre, immatriculée sous le numéro HE 266418 (le «Premier Associé»),

ici représentée par Flora Gibert en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

- Terence Molloy, résidant à The Brambles, Newtown Park Av, Blackrock, Dublin, Irlande (le «Deuxième Associé»), ici représentée par Flora Gibert en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;
- Niall Molloy, résidant à 15, Lansdowne Village, Dublin, Irlande (le «Troisième Associé»),

ici représentée par Flora Gibert, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

- Peter Gleeson, résidant à 19, Shrewsbury Road, Ballsbridge, Dublin, Irlande (le «Quatrième Associé»),
- ici représentée par Flora Gibert en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;
- William Gleeson, résidant à 18, Green Park, Orwell Road, Churchtown, Dublin, Irlande (le «Cinquième Associé» et conjointement avec le Premier, le Deuxième, le Troisième et le Quatrième Associés les «Associés»),

ici représentée par Flora Gibert, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

Les dites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Les Associés, représentés comme décrit ci-dessus, ont prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- I. Le capital social de la Société s'élève à huit mille sept cent cinquante Livres Sterling (GBP 8,750), représenté par cinq cents parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de dix-sept Livres Sterling et cinquante centimes (GBP 17,50) chacune, toutes entièrement souscrites.
 - II. Les Associés détiennent toutes les parts sociales dans le capital social de la Société.
 - III. L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:
- 1. Modification de la valeur nominale des parts sociales émises par la Société de leur valeur nominale actuelle de dixsept Livres Sterling et cinquante centimes chacune (GBP 17,50) en parts sociales ayant une valeur paire de cinquante centimes de Livres Sterling chacune (GBP 0,50), afin que le capital social de la Société, d'un montant de huit mille sept cent cinquante Livres Sterling (GBP 8,750) soit représenté par dix-sept mille cinq cents (17.500) parts sociales ayant chacune une valeur nominale de cinquante centimes de Livres Sterling (GBP 0,50). La société émettra dix-sept mille (17.000) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de cinquante centimes de Livres Sterling (GBP 0,50) chacune.
- 2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de trois mille sept cent cinquante Livres Sterling (GBP 3,750) afin de le porter de son montant actuel de huit mille sept cent cinquante Livres Sterling (GBP 8,750), à douze mille cinq cents Livres Sterling (GBP 12,500) par l'émission de sept mille cinq cents (7,500) parts sociales ayant une valeur nominale de cinquante centimes de Livres Sterling (GBP 0,50) chacune et ayant les mêmes droits et obligations que les part sociales existantes de la Société.
 - 3. Souscription à et libération des parts sociales nouvellement émises telle que décrites aux points 1 et 2. ci-dessus.



- 4. Modification subséquente de l'article 5.1 des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation de capital social mentionnée au point 1. ci-dessus.
- 5. Modification du registre des associés de la Société afin de refléter les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés au seule gérant de la Société pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

6. Divers.

- IV. L'intégralité du capital social de la Société étant représenté à la présente Assemblée, les Associés se considèrent comme valablement convoqués et déclarent avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable et renoncent, par conséquent, à tous les droits et formalités liés à la convocation à l'Assemblée.
 - V. L'Assemblée a pris les résolutions suivantes à l'unanimité:

Première résolution

Les Associés décident de changer et réduire la valeur nominale des parts sociales émises par la Société de leur valeur nominale actuelle de dix-sept Livres Sterling et cinquante centimes (GBP 17,50) chacune en parts sociales d'une valeur nominale de cinquante centimes de Livres Sterling (GBP 0,50) chacune, et d'émettre dix-sept mille (17.000) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de cinquante centimes de Livres Sterling (GBP 0,50) chacune de sorte que le capital social de la Société, d'un montant de huit mille sept cent cinquante Livres Sterling (GBP 8,750) soit représenté par dix-sept mille cinq cents (17.500) parts sociales ayant une valeur nominale de cinquante centime de Livre Sterling (GBP 0,50) chacune.

Le Premier Associé, représenté comme décrit ci-dessus, déclare souscrire à (i) quatre mille deux cent cinquante (4.250) nouvelles parts sociales de la Société suite à la réduction de la valeur nominale, ces parts sociales étant déjà libérées et ayant une valeur nominale de cinquante centimes de Livres Sterling (GBP 0,50) chacune de sorte qu'il détiendra un nombre total de quatre mille trois cent soixante-quinze (4.375) parts sociales ayant une valeur nominale de cinquante centimes de Livres Sterling (GBP 0,50).

Le Deuxième Associé, représenté comme décrit ci-dessus, déclare souscrire à deux mille cent huit (2.108) nouvelles parts sociales de la Société suite à la réduction de la valeur nominale, ces parts sociales étant déjà libérées et ayant une valeur nominale de cinquante centimes de Livres Sterling (GBP 0,50) chacune de sorte qu'il détiendra un nombre total de deux mille cent soixante-dix (2.170) parts sociales ayant une valeur nominale de cinquante centimes de Livres Sterling (GBP 0,50).

Le Troisième Associé, représenté comme décrit ci-dessus, déclare souscrire à deux mille cent quarante-deux (2.142) nouvelles parts sociales de la Société suite à la réduction de la valeur nominale; ces parts sociales étant déjà libérées et ayant une valeur nominale de cinquante centimes de Livres Sterling (GBP 0,50) chacune de sorte qu'il détiendra un nombre total de deux mille deux cent cinq (2.205) parts sociales ayant une valeur nominale de cinquante centimes de Livres Sterling (GBP 0,50).

Le Quatrième Associé, représenté comme décrit ci-dessus, déclare souscrire à quatre mille deux cent cinquante (4.250) nouvelles parts sociales de la Société suite à la réduction de la valeur nominale; ces parts sociales étant déjà libérées et ayant une valeur nominale de cinquante centimes de Livres Sterling (GBP 0,50) chacune de sorte qu'il détiendra un nombre total de quatre mille trois cent soixante-quinze (4.375) parts sociales ayant une valeur nominale de cinquante centimes de Livres Sterling (GBP 0,50).

Le Cinquième Associé, représenté comme décrit ci-dessus, déclare souscrire à quatre mille deux cent cinquante (4.250) nouvelles parts sociales de la Société suite à la réduction de la valeur nominale; ces parts sociales étant déjà libérées et ayant une valeur nominale de cinquante centimes de Livres Sterling (GBP 0,50) chacune de sorte qu'il détiendra un nombre total de quatre mille trois cent soixante-quinze (4.375) parts sociales ayant une valeur nominale de cinquante centimes de Livres Sterling (GBP 0,50).

Deuxième résolution

Les Associés décident d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de trois mille sept cent cinquante Livres Sterling (GBP 3,750) afin de le porter de son montant actuel de huit mille sept cent cinquante Livres Sterling (GBP 8,750) à douze mille cinq cents Livres Sterling (GBP 12.500) par l'émission de sept mille cinq cents (7.500) parts sociales ayant une valeur nominale de cinquante centimes de Livres Sterling (GBP 0,50) chacune et ayant les mêmes droits et obligations que les part sociales existantes de la Société.

Troisième résolution

Les Associés décident d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante et la libération intégrale de l'augmentation de capital comme suit:

Souscription et Libération

1) Le Premier Associé, représenté comme décrit ci-dessus, déclare souscrire à mille huit cent soixante-quinze (1.875) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante centimes de Livres Sterling (GBP 0,50) chacune et de les libérer inté-



gralement par un apport en numéraire d'un montant de neuf cent trente-sept Livres Sterling et cinquante centimes de Livre Sterling (GBP 937,50).

- 2) Le Deuxième Associé, représenté comme décrit ci-dessus, déclare souscrire neuf cent trente (930) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante centimes de Livres Sterling (GBP 0,50) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de quatre cent soixante-cinq Livres Sterling (GBP 465,-).
- 3) Le Troisième Associé, représenté comme décrit ci-dessus, déclare souscrire à neuf cent quarante-cinq (945) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante centimes de Livres Sterling (GBP 0,50) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de quatre cent soixante-douze Livres Sterling et cinquante centimes (GBP 472,50).
- 4) Le Quatrième Associé, représenté comme décrit ci-dessus, déclare souscrire à mille huit cent soixante-quinze (1.875) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante centimes de Livres Sterling (GBP 0,50) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de neuf cent trente-sept Livres Sterling et cinquante centimes (GBP 937,50).
- 5) Le Cinquième Associé, représenté comme décrit ci-dessus, déclare souscrire à mille huit cent soixante-quinze (1.875) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante centimes de Livres Sterling (GBP 0,50) chacune et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de neuf cent trente-sept Livres Sterling et cinquante centimes (GBP 937,50).

Le montant de trois mille sept cent cinquante Livres Sterling (GBP 3,750) est à la libre disposition de la Société, et le notaire soussigné en dispose de la preuve.

En conséquence, la participation dans la Société est la suivante:

- Premier Associé	6,250 parts
- Deuxième Associé	3,100 parts
- Troisième Associé	3,150 parts
- Quatrième Associé	6,250 parts
- Cinquième Associé	6,250 parts

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, les Associés décident de modifier l'article 5.1. des Statuts de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

« **5.1.** Le capital de la société est fixé à douze mille cinq cents Livres Sterling (GBP 12,500), représenté par vingt-cinq mille (25.000) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de cinquante centimes de Livres Sterling (GBP 0,50) chacune, toutes entièrement souscrites».

Cinquième résolution

Les Associés décident de modifier le registre des associés de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus et donnent pouvoir et autorité à tout gérant de la Société ou tout employé de Maitland Luxembourg S.A., chacun agissant individuellement, avec plein pouvoir de substitution, pour procéder au nom de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

Estimation des frais

Le montant total des dépenses, frais, honoraires et charges de quelque nature que ce soit, qui incomberont à la Société ou qui lui seront facturés en raison de la présente augmentation de capital sont estimés à environ mille cinq cents euros.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la requête de la partie comparantes ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. En cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date et année qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, ce dernier a signé avec nous, notaire, le présent acte original.

Signé: F. GIBERT. D. KOLBACH.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 19 décembre 2014. Relation: RED/2014/2534. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur (signé): Tom KIRSCH.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, 23 décembre 2014.

Référence de publication: 2015004760/304.

(150004515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2015.



Median Kliniken S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2, rue Beck. R.C.S. Luxembourg B 147.339.

In the year two thousand and fourteen, on the twelth day of December.

Before Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, Grand-Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting of the shareholders of Median Kliniken S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 2-4, Rue Beck, L-1222 Luxembourg, having a share capital of one million Euros (EUR 1,000,000.-), and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under the number B 147339 (the "Company").

The Company was incorporated on July 13, 2009 pursuant to a deed of the undersigned notary, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial C") on August 19, 2009, number 1596 and the articles of association of the Company were amended for the last time on April 8, 2010 pursuant to a deed of the undersigned notary, published in the Mémorial C on June 15, 2010, number 1250.

THERE APPEARED:

(1) Median Gruppe S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4 Rue Beck, L-1222 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under B 147.196,

here validly represented by Maître Linda HARROCH, lawyer, whose professional address is at 2, rue Peternelchen, Immeuble C2, L-2370 Howald, by virtue of a proxy given under private seal.

(2) Cubist Health Management GmbH & Co. KG, a limited partnership (Kommanditgesellschaft) incorporated under the laws of Germany with its seat in Bad Harzburg, registered with the commercial register of the local court of Braunschweig under HRA 200894, represented by Cubist Health Management Komplementär-GmbH with its seat in Bad Harzburg, registered with the local court of Braunschweig under HRB 202314,

here validly represented by Maître Linda HARROCH, previously named, by virtue of a proxy given under private seal. Median Gruppe S.à r.l.,, together with Cubist Health Management GmbH & Co. KG, being referred to hereafter together as the "Shareholders.

The said proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxyholders of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated hereabove, have requested the undersigned notary to enact the following:

- I. That the Shareholders hold all the shares in the share capital of the Company and as such are entitled, in accordance with applicable law, to validly deliberate and resolve on any and all items on the agenda.
 - II. That the agenda of the present meeting of Shareholders (the "Meeting") is worded as follows:

Agenda

- 1. Waiver of convening notices;
- 2. Full restatement of the Company's articles of association;
- 3. Miscellaneous.
- III. That the Meeting has unanimously taken the following resolutions:

First resolution

The entire share capital of the Company being represented at the present Meeting, the Shareholders waive the convening notices, the Shareholders here represented considering themselves duly convened and declaring having had perfect knowledge of the agenda of the Meeting which has been communicated to each of them in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to fully restate the Company's articles of association, whereby amongst others the different classes of managers will be suppressed and the signatory power of the managers shall be amended, such restatement of the articles of association of the Company being effective once the new Shareholders of the Company, namely Remedco B.V. & Co KG, a limited partnership (Kommanditgesellschaft) incorporated under the laws of Germany with its seat in Düsseldorf, registered with the commercial register of the local court of Düsseldorf under HRA 23109, c/o Waterland Private Equity GmbH, Neuer Zollhof 1, 40221 Düsseldorf, Germany ("Remedco") and MPT JV GmbH & Co. KG, a limited partnership (Kommanditgesellschaft) incorporated under the laws of Germany with its registered business address at Platz der Einheit 1, 60237 Frankfurt, Germany and registered with the Commercial Register of the Local Court of Charlottenburg (Berlin) under number HRA 50000 B (change of registered seat to Frankfurt filed to the competent commercial register, registration currently pending) ("MPT") have been registered without any undue delay in the share register of



the Company, so that as from that date the articles of association of the Company will then henceforth have the following wording:

"1. Corporate form and name. This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of "Median Kliniken S.à r.l." (the "Company"), a private limited company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, including the amended law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended from time to time (the "Company Law").

2. Registered office.

- 2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
 - 2.2 The Registered Office may be transferred:
- 2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by the Board of Managers if the Company has at the time a Board of Managers; or
- 2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles and the Company Law.
- 2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Board of Managers.
 - 2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Objects. The objects of the Company are:

- 3.1 to act as an investment holding company and to coordinate the business of, and actively manage, also through the provision of services, any corporate bodies, partnerships or other entities in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;
- 3.2 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;
- 3.3 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;
- 3.4 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;
- 3.5 to invest and deal with the Company's money and funds in any way and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;
- 3.6 to borrow, raise and secure the payment of money in any way, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;
- 3.7 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;
- 3.8 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security, including the guarantee and provision of security for the performance of the obligations of and the payment of any money (including capital, principal, premiums, dividends, interest, commissions, charges, discount and any related costs or expenses whether on shares or other securities) by any person including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person which is for the time being a member or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or is associated with the Company in any business or venture, with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.8. "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of (including by advance of money, purchase of or subscription for shares or other securities and purchase of assets or services), indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness of any other person;



- 3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;
- 3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favor of any person) that are incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorization under Luxembourg Law.

4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

5. Share capital.

- 5.1 The share capital of the Company is set out at one million Euro (EUR 1,000,000.-) represented by one million (1,000,000) shares of one euro (EUR 1.-) each divided into:
- 5.1.1 nine hundred thousand (900,000) Class 1 Shares, which are sub-divided into (i) ninety thousand (90,000) Class A1 Shares, (ii) ninety thousand (90,000) Class B1 Shares, (iii) ninety thousand (90,000) Class C1 Shares, (iv) ninety thousand (90,000) Class D1 Shares, (v) ninety thousand (90,000) Class E1 Shares, (vi) ninety thousand (90,000) Class G1 Shares, (viii) ninety thousand (90,000) Class H1 Shares, (ix) ninety thousand (90,000) Class I1 Shares and (x) ninety thousand (90,000) Class I1 Shares; and
- 5.1.2 one hundred thousand (100,000) Class 2 Shares which are sub-divided into (I) ten thousand (10,000) Class A2 Shares, (ii) ten thousand (10,000) Class B2 Shares, (iii) ten thousand (10,000) Class C2 Shares, (iv) ten thousand (10,000) Class D2 Shares, (v) ten thousand (10,000) Class E2 Shares, (vi) ten thousand (10,000) Class F2 Shares, (viii) ten thousand (10,000) Class G2 Shares, (viii) ten thousand (10,000) Class H2 Shares, (ix) ten thousand (10,000) Class I2 Shares and (x) ten thousand (10,000) Class J2 Shares.
- 5.2 The holders of the Class 1 Shares shall be entitled to voting, dividend and distribution rights equal to those of any Class 2 Shares.
- 5.3 Without prejudice to the provisions of article 13.4 hereof, the share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles. Such increase of share capital or any reduction thereof shall require the consent of a majority of Shareholders representing at least 75% of the Shares. For any issue of additional Shares, under whatsoever form (by means of a contribution in cash or in kind), and save otherwise unanimously decided between the Shareholders, all of them shall have a preferential subscription right on a pro-rata of their participation in the Company. Any preferential subscription right not exercised by MPT itself shall be promptly transferred (free of charge) to and exercised by Remedco. The number of new Shares to be issued shall be calculated based on the equity value of the Shares.
- 5.4 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Shareholder(s) subject to the Company Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision need not allocate any amount contributed to the contributor.
- 5.5 The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of Shares (except from the Class A Shares) including by the cancellation of one or more entire Classes of Shares through the repurchase and cancellation of all the Shares in issue in such Class(es). In the case of repurchases and cancellations of classes of Shares such cancellations and repurchases of Shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting with Class J).
- 5.6 The Company may redeem its own Shares on a pro rata basis to the shareholding held by each Shareholder, subject to the conditions of applicable law and in the following order of priority: (i) no Class B Shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any Class C Shares outstanding, (ii) no Class C Shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any Class D Shares outstanding, (iii) no Class D Shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any Class E Shares outstanding, (iv) no Class E Shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any Class F Shares outstanding, (v) no Class F Shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any Class H Shares outstanding, (vii) no Class H Shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any Class I Shares outstanding, (viii) no Class I Shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any Class I Shares outstanding, (viii) no Class I Shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any class I Shares outstanding.
- 5.7 In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a Class of Shares (in the order provided for in Article 5.5), such Class of Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (with the limitation however to the Total Cancellation Amount as determined by the general meeting of shareholders) and the holders of Shares of the repurchased and cancelled Class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Share of the relevant Class held by them and cancelled.
- 5.7.1 The Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of Shares in issue in the Class of Shares to be repurchased and cancelled.



- 5.7.2 The Total Cancellation Amount shall be an amount determined by the Board of Managers and approved by the general meeting of the shareholders on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount for each of the Classes J, I, H, G, F, E, D, C and B Shares shall be the Available Amount of the relevant Class at the time of the cancellation of the relevant Class unless otherwise resolved by the general meeting of the shareholders in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.
- 5.7.3 Upon the repurchase and cancellation of the Shares of the relevant Class of Shares, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.
- 5.8 The Company may redeem its own Shares pro rata to the shareholding held by each Shareholder, in accordance with the conditions of the Articles and applicable law.

6. Indivisibility of shares.

- 6.1 Each Share is indivisible.
- 6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

7. Transfer of shares.

- 7.1 During such time as the Company has only one Shareholder, the Shares will be freely transferable.
- 7.2 During such time as the Company has more than one Shareholder any transfer of Shares to third parties is submitted to the provisions of articles 189 and 190 of the Company Law.
- 7.3 Any transfer of Shares authorized pursuant to these Articles will require a transfer of a proportionate amount of any eventual debt instrument held by the transferring Shareholder.
- **8. Pledge of shares.** Notwithstanding anything to the contrary in the Articles, each Shareholder shall be entitled to pledge its Shares in accordance with Luxembourg Law (especially the amended law of 5 August 2005 on financial collaterals) to any financing banks by ensuring that any enforcement thereof shall be allowed and realizable in accordance with applicable law.

9. Management.

- 9.1 The Company will be managed by several managers ("Managers") who shall all be appointed by the Shareholders in accordance with Company Law and these Articles.
- 9.2 The Managers will constitute a board of managers or conseil de gérance (the "Board of Managers"), which shall designate a Chairman as specified under article 12.10 of the Articles. Unless otherwise decided, in accordance with article 193 of the Company Law, by the Shareholder(s) representing at least 50% of the share capital of the Company, the Board of Managers shall consist of three (3) Managers, being Managers privately or professionally residing in Luxembourg individually referred to as the "Managers", all of which nominated for appointment from a list of candidates submitted by Remedco to the Shareholders.
- 9.3 Any Manager may be removed at any time without reason by a decision of Shareholder(s) representing at least 50% of the share capital of the Company.
- **10. Powers of the managers.** The Board of Managers may take all or any action, which is necessary or useful to realize any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.
- **11. Representation.** Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the following are authorized to represent and/or bind the Company:
 - 11.1 by the joint signatures of any two Managers with respect to any and all matters of the Company;
 - 11.2 by any person(s) to whom such power has been delegated by the Board of Managers.

12. Board meetings.

- 12.1 Meetings of the Board of Managers ("Board Meetings") may be convened by the Chairman or by any Manager. Board Meetings shall be called in written form or by fax, giving at least one (1) Business Day's notice, the day of posting and the day of receipt of the notice not being counted, and including an agenda of all items to be dealt with in the respective Board Meeting, as well as the relevant documents for the Board Meeting. Further items shall be added to the agenda, if so requested by any of the Managers and if these items have been circulated to all Managers in written form or by fax, giving at least one (1) Business Day's notice, the day of the posting and the day of the receipt of the notice not being counted. Items not included in or added to the agenda may not be dealt with in Board Meetings, unless agreed otherwise by all Managers.
- 12.2 Board Meetings shall be held regularly in the Registered Office (unless agreed otherwise by all Managers), in any case at least one time per year, or when required in the interest of the Company. The agenda and materials shall be provided by the Chairman of the Board of Managers one (1) Business Day prior to the respective Board Meeting.



- 12.3 The Board of Managers may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities, if all the Managers have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorized representative.
- 12.4 Any Manager may appoint any other Manager (but not any other person not being a Manager) to act as his representative (a "Manager's Representative") at a Board Meeting and to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. Any Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting, provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Managers are physically present at a Board Meeting. In any case, no Manager resident in Germany or the United Kingdom shall at any time give any instructions to any other Manager or person representing such Manager in a Board Meeting.
- 12.5 The Board of Managers can only validly debate and take decisions, if a majority of the Managers are present or represented. If a quorum is not constituted, a further Board Meeting with the same agenda shall be duly called with one (1) Business Days' notice.
 - 12.6 Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority (the "Board Resolution").
- 12.7 Any Manager or his Manager's Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of conference telephone, video conference or similar form of communications equipment (initiated from Luxembourg), provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting. Any Manager participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting held at the registered office of the Company, notwithstanding that fewer than the number of Managers (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place.
- 12.8 A resolution in writing signed by all the Managers (unanimous consent) shall be as valid and effective, as if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Managers concerned.
- 12.9 The minutes shall be kept of every Board Meeting by a secretary to be designated by the Managers and which must not mandatorily be a Manager. The minutes shall be taken in English. The minutes shall be signed by the Chairman of the Board Meeting after having been approved at the next Board Meeting. The minutes shall be promptly delivered to each Manager. A resolution approving the minutes shall be passed at the beginning of the next Board Meeting.
- 12.10 The Board of Managers shall appoint (i) a chairman (the "Chairman") during its first Board Meeting, who shall then prepare and chair all future Board Meetings and (ii) his deputy who shall fulfill the obligations of the Chairman, if the Chairman is not available (without being able to represent the Chairman). The Chairman and his deputy may both resign individually by written notice sent to all other Managers respecting two (2) weeks' notice. If the Chairman resigns, his deputy shall prepare the next Board Meeting. If the Chairman and the deputy both resign, or are unavailable, the oldest available Manager shall call a Board Meeting. The first topic on the agenda of this Board Meeting shall be the appointment of a new Chairman.

13. Shareholders' resolutions.

- 13.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.
- 13.2 Shareholders may not change the nationality of the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders
- 13.3 Unless otherwise set forth in the Articles or in the Company Law, resolutions of the Shareholders shall be taken with the simple majority of the positive votes cast.
- 13.4 For as long as MPT holds any Shares, following actions shall require the prior Approval of MPT (the "MPT Reserved Matters"):
 - 13.4.1 any amendment to the Articles;
- 13.4.2 increasing or decreasing the registered share capital of the Company including the generation and/or exploitation of authorized capital or granting or disposing of subscription rights or option rights or preferred equity certificates and other rights relating to the issuance of Shares;
 - 13.4.3 winding up or voluntary dissolution of the Company;
 - 13.4.4 merger (Verschmelzung) of the Company with other legal entities;
 - 13.4.5 any distribution of dividends and redemption of Shares;
- 13.4.6 the entry into any real estate transaction that would be detrimental to the envisaged sale-and-lease-back transaction regarding the real estate owned by the companies of the Group or any parts thereof;
 - 13.4.7 the entry into by the Company of any transactions with Waterland V and/or any of its Affiliates;
- 13.4.8 the entry into real property transactions of any kind in relation to the real estate owned by the Company or any of the companies of the Group, including the acquisition, encumbering, or the sale of real property or rights equivalent to a real property right;
- 13.4.9, the entry into any leases in relation to the real estate owned by the Company or any of the companies of the Group;



- 13.4.10 the assigning and/or transferring for security purposes, pledging, encumbering or otherwise burdening tangible and intangible assets of the Company, whether to be shown in the balance sheet (bilanzierungsfähig) or not;
- 13.4.11 the conclusion, amendment or termination of any financing agreements materially changing the credit profile of the Group; and
- 13.4.12 issuing of or entering into guarantees, sureties, assumptions of debt (Schuldübernahmen), accession to debt (Schuldbeitritt), indemnifications or letters of comfort (Patronatserklärungen) or any other liability or providing other security of any kind, in each case for debts of parties other than the Company or the Group.
- 13.4.13 The establishing and approval of any eventual kind of code of conduct (Geschäftsordnung) of the Board of Managers, to the extent setting forth the manner to decide on Group related items relating to the items under articles 13.4.6 to 13.4.9 and 13.4.11.
- 13.5 The Shareholders may give their prior general approval, by way of a Shareholders' Resolution taken in accordance with article 193 of the Company Law to any of the matters listed in Article 13.4.
- 13.6 The Chairman or any two Managers may call and convene formal Shareholders' Meeting at any time by written notice (either by letter, fax, or e-mail) to the Shareholder(s) and the Board of Managers. Unless otherwise agreed by the Shareholders, at least five (5) Business Days notice prior to each Shareholders' Meeting shall be given. The notice shall be accompanied by an agenda for the meeting. Only matters on the agenda shall be discussed and resolved upon at the Shareholders' Meeting, unless otherwise unanimously agreed by all Shareholders. For the avoidance of doubt, any Shareholder may call and convene a Shareholders' Meeting at any time by written notice at least five (5) Business Days notice.
- 13.7 A quorum in a Shareholders' Meeting shall be constituted if representatives of Shareholders representing at least 50 % of the corporate capital of the Company are present or, validly represented or attending via video transmission or by telephone.
- 13.8 Decisions at a Shareholders' Meeting or decisions of Shareholders taken in accordance with article 193 of the Company Law are validly taken with the positive vote of Shareholders representing at least 50 % of the corporate capital of the Company, save for (i) any amendment of the Articles requiring a positive vote of the majority in number of the Shareholders representing at least 75 % of the corporate capital of the Company, (ii) decisions to be taken in relation to the transfer of Shares to third parties requiring the positive vote of the Shareholders representing at least 75 % of the corporate capital of the Company, (iii) a change of nationality as set forth under article 13.2. of the Articles or (iv) any specific and mandatory majority foreseen by the Company Law.
- 13.9 A meeting of Shareholders may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.
- 13.10 If at the time the Company has no more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may in accordance with article 193 of the Company Law be passed by written vote of Shareholders rather than at a meeting of Shareholders provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and gives his vote in writing. Formal Shareholders' Meetings are however to be held insofar as required under the Company Law.
 - 14. Business year. The Company's financial year starts on 1 st January and ends on the 31 st December of each year.

15. Distributions on shares.

- 15.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Company Law, five per cent (5 %) shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory, when the amount of the legal reserve fund reaches tenth per cent (10 %) of the Company's nominal capital.
- 15.2 Subject to the provisions of the Company Law and the Articles (especially subject to article 13.4.5), the Company may by resolution of the Shareholders, declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.
- 15.3 Subject to the provisions of Luxembourg Law and the Articles, (especially subject to article 13.4.5) the Board of Managers, as appropriate, may decide to pay interim dividends to the Shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realized profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Company Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder (s).
- 15.4 In the event of a dividend declaration, such dividend shall be allocated as decided either by the Shareholders or the Board of Managers, as the case maybe, in accordance with the provisions of the Articles.

16. Dissolution and liquidation.

16.1 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' Meeting in accordance with Luxembourg Law and Article 13.4. If at the time the Company has only one Shareholder, that Shareholder may, at its option, resolve to liquidate the Company by assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown, of the Company.



16.2 After payment of all debts and any charges against the Company and of the expenses of the liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the Shareholders pro rata to their shareholding, unless the Shareholders unanimously agree otherwise.

17. Definitions.

Affiliate means when used with respect to a specified Person, any Subsidiary of such Person and any

other Person, in relation to which such specified Person itself is a Subsidiary;

Approval of MPT designates the prior approval of MPT (not to be unreasonably withheld) required in relation

to the MPT Reserved Matters; in each case such approval to be deemed given unless MPT objects to the envisaged measure within ten Business Days after written notice is received;

Articles has the meaning set out in Article 1;

Available Amount means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) to

the extent the shareholder would have been entitled to dividend distributions according to Article 15 of the Articles, increased by (i) any freely distributable reserves and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (included carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance

of doubt, any double counting) so that: AA = (NP + P + CR) - (L + LR)

Whereby:

AA = Available Amount

NP = net profits (including carried forward profits)

P = any freely distributable reserves

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the

Class of Shares to be cancelled

L= losses (including carried forward losses)

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the

Articles

Board Meetings has the meaning set out in Article 12.1;
Board of Managers has the meaning set out in Article 9.2;
Board Resolutions has the meaning set out in Article 12.6;

Business Day Means any day on which the banks in Frankfurt am Main and Luxembourg are open to the

general public;

Chairman has the meaning set out in Article 12.10;

Class 1 Shares means the Class A1 Shares, the Class B1 Shares, the Class C1 Shares, the Class D1 Shares,

the Class E1 Shares, the Class F1 Shares, the Class G1 Shares, the Class H1 Shares, the Class

I1 Shares and the Class J1 Shares;

Class 2 Shares means the Class A2 Shares, the Class B2 Shares, the Class C2 Shares, the Class D2 Shares,

the Class E2 Shares, the Class F2 Shares, the Class G2 Shares, the Class H2 Shares, the Class

12 Shares and the Class J2 Shares;

Class 1 Shareholder means a person entered in the register of members of the Company as the holder for the time

being of the Class 1 Shares;

Class 2 Shareholder means a person entered in the register of members of the Company as the holder for the time

being of the Class 2 Shares;

Class A Shares means the Class A1 Shares and the Class A2 Shares;

Class A1 Shares means the class A1 ordinary shares of one euro (EUR 1.00) each in the capital of the Company,

having the rights and restrictions set out in these Articles;

Class A2 Shares means the A2 ordinary shares of one euro (EUR 1.00) each in the capital of the Company,

having the rights and restrictions set out in these Articles;

Class B Shares means the Class B1 Shares and the Class B2 Shares;

Class B1 Shares means the class B1 ordinary shares of one euro (EUR 1.00) each in the capital of the Company,

having the rights and restrictions set out in these Articles;

Class B2 Shares means the B2 ordinary shares of one euro (EUR 1.00) each in the capital of the Company,

having the rights and restrictions set out in these Articles;

Class C Shares means the Class C1 Shares and the Class C2 Shares:

Class C1 Shares means the class C1 ordinary shares of one euro (EUR 1.00) each in the capital of the Company,

having the rights and restrictions set out in these Articles;



Class C2 Shares means the C2 ordinary shares of one euro (EUR 1.00) each in the capital of the Company,

having the rights and restrictions set out in these Articles;

Class D Shares means the Class D1 Shares and the Class D2 Shares;

Class D1 Shares means the class D1 ordinary shares of one euro (FUR 1.00) each in the capital of the Company,

having the rights and restrictions set out in these Articles;

Class D2 Shares means the D2 ordinary shares of one euro (EUR 1.00) each in the capital of the Company,

having the rights and restrictions set out in these Articles;

Class E Shares means the Class E1 Shares and the Class E2 Shares;

Class E1 Shares means the class E1 ordinary shares of one euro (EUR 1.00) each in the capital of the Company,

having the rights and restrictions set out in these Articles;

Class E2 Shares means the E2 ordinary shares of one euro (EUR 1.00) each in the capital of the Company,

having the rights and restrictions set out in these Articles;

Class F Shares means the Class F1 Shares and the Class F2 Shares;

Class F1 Shares means the class F1 ordinary shares of one euro (EUR 1.00) each in the capital of the Company,

having the rights and restrictions set out in these Articles;

Class F2 Shares means the F2 ordinary shares of one euro (EUR 1.00) each in the capital of the Company,

having the rights and restrictions set out in these Articles;

Class G Shares means the Class G1 Shares and the Class G2 Shares;

Class G1 Shares means the class G1 ordinary shares of one euro (EUR 1.00) each in the capital of the Company,

having the rights and restrictions set out in these Articles;

Class G2 Shares means the G2 ordinary shares of one euro (EUR 1.00) each in the capital of the Company,

having the rights and restrictions set out in these Articles;

Class H Shares means the Class H1 Shares and the Class H2 Shares;

Class H1 Shares means the class H1 ordinary shares of one euro (EUR 1.00) each in the capital of the Company,

having the rights and restrictions set out in these Articles;

Class H2 Shares means the H2 ordinary shares of one euro (EUR 1.00) each in the capital of the Company,

having the rights and restrictions set out in these Articles;

Class I Shares means the Class I1 Shares and the Class I2 Shares;

Class I1 Shares means the class I1 ordinary shares of one euro (EUR 1.00) each in the capital of the Company,

having the rights and restrictions set out in these Articles;

Class I2 Shares means the class I2 ordinary shares of one euro (EUR 1.00) each in the capital of the Company,

having the rights and restrictions set out in these Articles;

Class J Shares means the Class J1 Shares and the Class J2 Shares;

Class J1 Shares means the class J1 ordinary shares of one euro (EUR 1.00) each in the capital of the Company,

having the rights and restrictions set out in these Articles;

Class J2 Shares means the J2 ordinary shares of one euro (EUR 1.00) each in the capital of the Company, having

the rights and restrictions set out in these Articles;

Company Law has the meaning set out in Article 1;

Group means the Company together with its Subsidiaries and participations;

Interim Accounts means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.

Interim Account Date means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation

of the relevant Class of Shares.

Luxembourg Law means the laws from time to time of the Grand-Duchy of Luxembourg, including the Company

Law;

Manager's has the meaning set out in Article 9.1;
Manager's has the meaning set out in Article 12.4;

Representative

MPT means MPT JV GmbH & Co. KG, a limited partnership (Kommanditgesellschaft), incorporated

under the laws of Germany, registered with the Commercial Register of the Local Court of Charlottenburg (Berlin) under number HRA 50000 B (change of registered seat to Frankfurt

filed to the competent commercial register, registration currently pending);

MPT Reserved Matters has the meaning set out in Article 13.4;

Person means any physical person and/or any legal entity of any nature whatsoever, as the case may

be;

Registered Office has the meaning set out in Article 2.1;

Shareholders means the Class 1 Shareholder and the Class 2 Shareholder; Shareholders' Meeting means the meeting of the Shareholders of the Company;



Shares means the Class 1 Shares and the Class 2 Shares;

Subsidiary Means a specified Person controlled by another Person, i.e. in which another Person currently

or at the relevant point in time holds directly or indirectly a majority of the voting rights, or in which such other Person directly or indirectly has the right to appoint or remove a majority of such specified Persons' management, or directly or indirectly has the right to exercise a dominant influence over such specified Person, especially by virtue of their articles of association or a control agreement, including a specified Person under common control

(control having the meaning as set out before) of such Person;

Waterland V means Waterland Private Equity Fund V C.V., Niewe's-Gravelandseweg 17, 1406 HK Bussum,

The Netherlands;

Remedco Remedco B.V. & Co. KG, a limited partnership (Kommanditgesellschaft),

incorporated under the laws of Germany, registered with the commercial register of the local

court of Düsseldorf under HRA 23109.

18. Interpretation and Luxembourg law.

18.1 In these Articles:

18.1.1 a reference to:

- (a) one gender shall include each gender;
- (b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- (c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);
- (d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.
 - 18.1.2 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.
 - 18.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law."

There being no further business on the agenda, the Meeting was adjourned.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states at the request of the appearing parties that this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of discrepancies, the English version prevails.

WHEREOF, this notarial deed is drawn up in Luxembourg, on the date stated above.

After reading this deed aloud, the notary signs it with the appearing parties.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le douzième jour du mois de décembre.

Par devant Nous, Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg),

s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire des associés de Median Kliniken S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, ayant un capital social de un million d'euros (EUR 1.000.000.-), et enregistrée au registre au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 147339 (la "Société").

La Société a été constituée en date du 13 juillet 2009 suivant acte reçu par le notaire soussigné, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial C») le 19 août 2009 numéro 1596 et dont les statuts de la Société ont été modifiés en dernier lieu le 8 avril 2010 suivant acte reçu par le notaire soussigné, publié au Mémorial C le 15 juin 2010, numéro 1250.

ONT COMPARU:

- (1) Median Gruppe S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 2-4 Rue Beck, L-1222 Luxembourg et enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous B 147.196,
- ici valablement représentée par Maître Linda HARROCH, avocat à la Cour, dont l'adresse professionnelle est au 2, rue Peternelchen, Immeuble C2, L-2370 Howald, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.
- (2) Cubist Health Management GmbH & Co. KG, une société commandité de droit allemand (Kommanditgesellschaft), ayant son siège social à Bad Harzburg, enregistrée au registre de commerce de la juridiction locale de Braunschweig sous HRA 200894, représentée par son associé commandité Cubist Health Management Komplementär-GmbH, une société à responsabilité limitée de droit allemand (Gesellschaft mit beschränker Haftung) avec siège social à Bad Harzburg, enregistrée au registre de commerce de la juridiction locale de Braunschweig sous HRB 202314,

ici valablement représentée par Maître Linda HARROCH, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.



Median Gruppe S.à r.l., ensemble avec Cubist Health Management GmbH & Co. KG, étant désignés ci-après ensemble comme les «Associés».

Les dites procurations, après avoir été signées ne varietur par les mandataires des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- I. Que les Associés détiennent l'intégralité du capital social de la Société et sont ainsi autorisés, conformément à la loi applicable, à valablement délibérer et à décider sur tous les points de l'ordre du jour.
 - II. Que l'ordre du jour de la présente assemblée des Associés (l'«Assemblée») est le suivant:

Ordre du jour

- a. Renonciation aux formalités de convocation;
- b. Refonte intégrale des statuts de la Société;
- c. Divers.
- III. Que l'Assemblée a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social de la Société étant représenté à la présente Assemblée, les Associés ont renoncé aux formalités de convocation, les Associés ici représentés se considérant comme dûment convoqués et déclarant avoir parfaite connaissance de l'ordre du jour de l'Assemblée qui leur a été communiqué à l'avance.

Seconde résolution

L'Assemblée décide de refondre intégralement les statuts de la Société, entre autres en supprimant les différentes catégories de gérants et en modifiant les pouvoirs de signature des gérants, cette refonte des statuts prenant effet au moment où les nouveaux Associés de la Société, nommément Remedeco B.V. & Co KG, une société commandité de droit allemand (Kommanditgesellschaft) ayant son siège social à Düsseldorf, enregistrée au registre de commerce de la juridiction locale de Düsseldorf sous HRA 23109, c/o Waterland Private Equity GmbH, Neuer Zollhof 1, 40221 Düsseldorf, Allemagne, ("Remedco") et MPT JV GmbH & Co. KG, une société commandité de droit allemand (Kommanditgesellschaft) ayant son siège social à Platz der Einheit 1, 60237 Frankfurt, Allemagne et enregistrée au registre de commerce du Amtsgericht Charlottenburg (Berlin) sous le numéro HRA 50000 B (changement du siège social à Frankfurt déposé auprès du registre de commerce compétent, enregistrement en cours) («MPT») aient été enregistrées sans retard injustifié dans le registre des associés de la Société, de sorte qu'à partir de ce moment les statuts de la Société se liront comme suit:

1. Forme et dénomination sociale. Ce document constitue les statuts (les "Statuts") de «Median Kliniken S.à r.l.» (la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg notamment la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi Sociétés").

2. Siège social.

- 2.1 Le siège social de la Société (le "Siège Social") est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
- 2.2 Le Siège Social peut être transféré:
- 2.2.1 en tout autre endroit au sein de la même commune du Grand- Duché de Luxembourg par le Conseil de Gérance si la Société est administrée par un Conseil de Gérance; ou
- 2.2.2 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (au sein de la même commune ou non) par une résolution des Associés de la Société ("Résolutions d'Associés") passée en accord avec ces Statuts et la Loi Sociétés.
- 2.3 Au cas où des événements d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire de siège social, restera de nationalité luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par le Conseil de Gérance.
 - 2.4 La Société peut ouvrir des bureaux ou des succursales au sein du Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

3. Objet. L'objet de la Société est:

- 3.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de, de gérer activement, également, au travers de la mise à disposition de services, toutes entités dans lesquelles la Société a un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (soit par souscription originale, offre publique, achat, échange ou autre) la totalité ou une partie du capital, des actions, des obligations, des bons ou autres titres émis ou garanties par toute personne et tout autre actif et de les détenir en tant qu'investissements, de les vendre, de les échanger et d'en disposer;
- 3.2 d'acheter, de prendre à bail, d'échanger, de louer ou d'acquérir par tout autre moyen tout bien immeuble ou meuble et tout droit ou privilège existant sur ce bien ou relatif à celui-ci;



- 3.3 de vendre, louer, échanger, de mettre ou de prendre en location et de disposer de tout bien immeuble ou meuble et/ou de la totalité ou d'une partie du fonds de commerce de la Société, incluant pour les actions, obligations ou autres titres, totalement ou partiellement libérés, de toute personne, ayant ou non (en totalité ou en partie) un objet similaire à celui de la Société; de détenir toutes actions, obligations et autres titres ainsi acquis; d'améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, disposer de, octroyer des options sur, ou négocier la totalité ou une partie des biens et droits de la Société;
- 3.4 de réaliser tout commerce ou affaires de toutes sortes et d'acquérir, entreprendre ou poursuivre tout ou une partie des affaires, des biens et/ou passifs de toute personne réalisant des affaires;
- 3.5 d'investir et de négocier de l'argent et les fonds de la Société et de prêter de l'argent et d'octroyer du crédit à toute personne avec ou sans garantie;
- 3.6 d'emprunter, lever ou garantir le paiement de sommes d'argent, incluant l'émission (dans le cadre permis par la Loi Luxembourgeoise) d'obligations et autres titres ou instruments financiers, perpétuels ou autre, convertibles ou non, à payer ou non sur la totalité ou une partie des biens de la Société (présents et futurs) ou sur son capital non encore libéré, et d'acheter, racheter, convertir et rembourser ces titres;
- 3.7 d'acquérir tout intérêt dans, fusionner avec, ou entrer dans tout partenariat ou accord relatif au partage de profits, l'union d'intérêts, la coopération, la participation en société, la concession mutuelle ou autre, avec toute personne, incluant tout employé de la Société;
- 3.8 de conclure toute garantie ou tout engagement d'indemniser, et de fournir toute sûreté incluant les garanties et octroi de sûretés pour la réalisation d'obligations et le paiement de toute somme d'argent (incluant le capital, le principal, les primes, dividendes, intérêts, commissions, charges, escomptes ou tous coûts relatifs ou dépenses sur actions ou autre titres) par toute personne incluant toute entité juridique dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect ou toute personne étant membre ou ayant un intérêt direct ou indirect dans la Société ou étant associée avec la Société dans toute activité ou entreprise, que la Société en reçoive ou non une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect), soit par sûreté personnelle ou hypothèque, sûreté ou privilège sur tout ou une partie du fonds de commerce, des biens, des actifs ou du capital non encore libéré de la Société (présent et futur) ou par tout autre moyen; pour les besoins du présent Article 3.8 "garantie" inclut toute obligation, quel qu'en soit le libellé, de payer, satisfaire, fournir des fonds pour le paiement ou la satisfaction de (incluant l'avance d'argent, l'achat ou la souscription d'actions ou autres titres et l'achat d'actifs ou de services), d'indemniser et maintenir indemnisé contre les conséquences d'un défaut de payement, ou d'être responsable de toute autre manière, des dettes de toute autre personne;
- 3.9 de faire toute chose prévue aux paragraphes du présent Article 3 (a) dans toute partie du monde; (b) en tant que commettant, agent, le contractant, fiduciaire ou autre; (c) par l'intermédiaire de fiduciaires, agents, sous-contractants ou autres; et (d) seul ou avec d'autre(s) personne(s);
- 3.10 de faire toutes choses (incluant conclure, réaliser ou délivrer des contrats, actes, accords et arrangements avec ou en faveur de toute personne) incitant ou propice à l'accomplissement de tout ou partie de l'objet social de la Société, ou l'exercice de tout ou partie des pouvoirs de celle-ci;
- SOUS RESERVE que la Société n'entrera jamais dans aucune opération qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui exigerait une licence professionnelle conformément à la Loi Luxembourgeoise, sans l'autorisation requise par celle-ci.
 - 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

5. Capital social.

- 5.1 Le capital social de la Société est fixé à un million d'euro (EUR 1.000.000.-), représenté par un million (1.000.000) de parts sociales, d'une valeur d'un Euro (EUR 1.-) chacune divisées en:
- 5.1.1 neuf cent mille (900.000) Parts Sociales de Catégorie 1, qui sont elles-mêmes divisées en (i) quatre-vingt-dix mille (90.000) Parts Sociales de Catégorie A1, (ii) quatre-vingt-dix mille (90.000) Parts Sociales de Catégorie B1, (iii) quatre-vingt-dix mille (90.000) Parts Sociales de Catégorie C1, (iv) quatre-vingt-dix mille (90.000) Parts Sociales de Catégorie D1, (v) quatre-vingt-dix mille (90.000) Parts Sociales de Catégorie E1, (vi) quatre-vingt-dix mille (90.000) Parts Sociales de Catégorie G1, (viii) quatre-vingt-dix mille (90.000) Parts Sociales de Catégorie H1, (ix) quatre-vingt-dix mille (90.000) Parts Sociales de Catégorie I1 et (x) quatre-vingt-dix mille (90.000) Parts Sociales de Catégorie J1; et
- 5.1.2 cent mille (100.000) Parts Sociales de Catégorie 2, qui sont elles-mêmes divisées en (i) dix mille (10.000) Parts Sociales de Catégorie A2, (ii) dix mille (10.000) Parts Sociales de Catégorie B2, (iii) dix mille (10.000) Parts Sociales de Catégorie C2, (iv) dix mille (10.000) Parts Sociales de Catégorie D2, (v) dix mille (10.000) Parts Sociales de Catégorie E2, (vi) dix mille (10.000) Parts Sociales de Catégorie F2, (vii) dix mille (10.000) Parts Sociales de Catégorie G2, (viii) dix mille (10.000) Parts Sociales de Catégorie H2, (ix) dix mille (10.000) Parts Sociales de Catégorie I2 et (x) dix mille (10.000) Parts Sociales de Catégorie I2.
- 5.2 Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 1 bénéficient d'un droit au vote, d'un droit au dividende et d'un droit aux distributions équivalents à ceux des Parts Sociales de Catégorie 2.
- 5.3 Sans préjudice des dispositions de l'article 13.4. ci-après, le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par une résolution des Associés adoptée de la manière requise pour la modification des présents Statuts. Une telle



augmentation de capital ou réduction de capital requerra le consentement d'une majorité des Associés représentant au moins 75% des Parts Sociales. Pour toute émission de Parts Sociales Addionnelles, sous n'importe quelle forme (par un apport en numéraire ou en nature), et à moins que décidé unanimement autrement entre les Associés, chacun d'entre eux aura un droit préférentiel de souscription au prorata de sa participation au sein de la Société. Tout droit préférentiel de souscription non exercé par MPT elle-même sera immédiatement transféré (libre de toutes charges) à et exercé par Remedco. Le nombre de nouvelles Parts Sociales à émettre sera calculé sur base de la valeur en capital des Parts Sociales.

5.4 La Société peut, sans restriction, accepter tout apport en capital ou d'autres contributions sans émettre de Parts Sociales ou d'autres titres en contrepartie de celles-ci et peut inscrire ces contributions sur un ou plusieurs comptes. Les décisions relatives à l'utilisation de l'un de ces comptes doivent être prises par le(s) Associé(s) conformément à la Loi Sociétés et aux présents Statuts. Pour éviter tout doute une telle décision ne doit allouer aucune des contributions à l'apporteur.

5.5 Le capital social de la Société pourra être réduit par l'annulation de Parts Sociales (à l'exception des Parts Sociales de Catégorie A) y compris par l'annulation de l'entièreté d'une ou de plusieurs Catégorie(s) de Parts Sociales, par le rachat et l'annulation de toutes les Parts Sociales émises de cette/ces Catégorie(s). En cas de rachats et d'annulations de catégorie de Parts Sociales, de tels annulations et rachats de Parts Sociales seront faits dans l'ordre alphabétique inverse (commençant avec les Parts Sociales de Catégorie J).

5.6 La Société pourra racheter ses propres Parts Sociales, au prorata de la participation détenue par chaque Associé dans les conditions requises par la loi applicable et dans l'ordre de priorité suivant: (i) aucune des Parts Sociales de Catégorie B ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie C ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie D, (iii) aucune des Parts Sociales de Catégorie D ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie E (iv) aucune des Parts Sociales de Catégorie E ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie F, (v) aucune des Parts Sociales de Catégorie F ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie G, (vi) aucune des Parts Sociales de Catégorie H, (vii) aucune des Parts Sociales de Catégorie H, (vii) aucune des Parts Sociales de Catégorie H ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie I, (viii) aucune des Parts Sociales de Catégorie I ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie I, (viii) aucune des Parts Sociales de Catégorie I ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie I.

5.7 Dans le cas d'une réduction du capital social par le rachat et l'annulation d'une Catégorie de Parts Sociales (dans l'ordre établi à l'article 5.5, une telle Catégorie de Parts Sociales donne droit à leurs détenteurs au pro rata de leurs détention dans cette catégorie, au Montant Disponible (dans la limite cependant du Montant Total d'Annulation tel que déterminé par l'assemblée générale des associés) et les détenteurs de Parts Sociales de la Catégorie de Parts Sociales rachetées et annulées recevront de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation par Part pour chaque Part Sociale de la Catégorie concernée détenue par eux et annulée.

5.7.1 La Valeur d'Annulation par Part Sociale sera calculée en divisant le Montant Total d'Annulation par le nombre de Parts Sociales émises dans la Catégorie de Parts Sociales devant être rachetées et annulées.

5.7.2 Le Montant Total d'Annulation sera un montant déterminé par le Conseil de Gérance et approuvé par l'assemblée générale des associés sur la base de Comptes Intérimaires concernés. Le Montant Total d'Annulation pour chacune des Classes J, I, H, G, F, E, D, C et B sera le Montant Disponible de la Catégorie de Part Sociale concernée au moment de l'annulation de cette Catégorie de Part Sociale sauf autrement décidé par l'assemblée générale des associés selon la procédure prévue pour une modification des Statuts à condition toutefois que le Montant Total d'Annulation ne soit jamais supérieur au Montant Disponible.

- 5.7.3 A compter du rachat et de l'annulation des Parts Sociales de la catégorie de Parts Sociales concernée, la Valeur d'Annulation par Part Sociale sera due et payable par la Société.
- 5.8. La Société peut racheter ses propres Parts Sociales au prorata de la participation détenue par chaque Associé, conformément aux Statuts et à la loi applicable.

6. Indivisibilité des parts sociales.

- 6.1 Chaque Part Sociale est indivisible.
- 6.2 Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plusieurs personnes sous réserve que tous les détenteurs d'une Part Sociale notifient par écrit à la Société lequel d'entre eux devra être considéré comme leur représentant; la Société s'adressera à ce représentant comme s'il était l'unique associé au regard de cette Part Sociale notamment eu égard à l'exercice du droit de vote, aux dividendes ainsi qu'à tous autres droits à paiement.

7. Transfert des parts sociales.

- 7.1 Dans l'hypothèse où la Société ne comprend qu'un seul Associé, les Parts Sociales seront librement transmissibles.
- 7.2 Dans l'hypothèse où la Société comprend plusieurs Associés, le transfert de Parts Sociales aux tiers est soumis aux dispositions des articles 189 et 190 et de la Loi Sociétés.
- 7.3. Tout transfert de Parts Sociales autorisé conformément aux présents Statuts requiert un transfert du montant proportionnel de tout éventuel instrument de dette détenu par l'Associé transférant.



8. Gage des parts sociales. Nonobstant toue disposition contraire dans les Statuts, chaque Associé sera autorisé à gager ses Parts Sociales conformément à la Loi Luxembourgeoise (notamment la loi modifiée du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière) aux institutions financières en assurant que l'exécution de celui-ci sera possible et réalisable conformément à la loi applicable.

9. Gérance.

- 9.1 La Société sera gérée par plusieurs gérants ("Gérants") qui doivent être nommés par les Associés, conformément à la Loi Sociétés et aux présents Statuts.
- 9.2 Les Gérants constitueront un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance "), lequel désignera un président comme spécifié à l'article 12.10 des présents Statuts. Sauf décision contraire prise, conformément à l'article 193 de la Loi Sociétés, par le(s) Associé(s) représentant au moins 50% du capital social de la Société, le Conseil de Gérance sera composé de trois (3) Gérants, étant des Gérants ayant leur adresse privée ou résidant professionnellement à Luxembourg, désignés individuellement comme les «Gérants», tous nommés à partir d'une liste de candidats soumises par Remedco aux Associés.
- 9.3 Tout gérant pourra être révoqué à tout moment, sans raison, par décision de(s) Associé(s) représentant au moins 50% du capital social de la Société.
- 10. Pouvoirs des gérants. Le Conseil de Gérance, peut prendre toutes les actions nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société, à l'exception de celles réservées par la Loi Luxembourgeoise ou les présents Statuts à une décision des Associés.
- **11. Représentation.** Sous réserve des dispositions prévues par la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts, les personnes suivantes sont autorisées à représenter et/ou engager la Société:
 - 11.1 par les signatures conjointes de deux Gérants concernant toutes les affaires de la Société;
 - 11.2 par toute(s) personne(s) à qui un tel pouvoir de signer a été délégué par le Conseil de Gérance.

12. Réunion du conseil de gérance.

- 12.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les "Réunions du Conseil de Gérance") sont convoquées par le Président ou par tout Gérant. Elles doivent être annoncées par convocations écrites ou par fax, avec un préavis d'au moins un (1) Jour Ouvrable, le jour de l'envoi et le jour de réception de cette notification ne comptant pas, et incluant un ordre du jour de tous les points qui seront abordés lors de chacune des Réunions du Conseil de Gérance ainsi que tous les documents y relatif. D'autres points pourront être ajoutés à l'ordre du jour si un Gérant le demande et si ce point a été soumis à tous les Gérants de manière écrite ou par fax, laissant un préavis d'au moins un (1) Jour Ouvrable, le jour de l'envoi et le jour de réception de la notification ne comptant pas. Les points non-inclus ou ajoutés dans l'ordre du jour ne pourront être soulevés lors de la Réunion du Conseil de Gérance sans avoir été approuvé au préalable par tous les Gérants.
- 12.2 Les Réunions du Conseil de Gérance doivent se tenir régulièrement au Siège Social (à moins que convenu autrement par tous les Gérants), en tout cas au moins une fois par année ou quand l'intérêt de la Société le requiert. L'ordre du jour et les supports doivent être fournis par le Président du Conseil de Gérance, un (1) Jour Ouvrable avant chaque Réunion du Conseil de Gérance.
- 12.3 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil de Gérance sans se conformer à tout ou partie des exigences et formalités de convocation si tous les Gérants ont renoncé aux exigences et formalités de convocation, soit par écrit ou, au Conseil de Gérance, en personne ou par un représentant autorisé.
- 12.4 Tout Gérant peut nommer un autre Gérant (mais en aucune façon une personne qui n'est pas Gérant) à agir comme son représentant (un "Représentant du Gérant") à une Réunion du Conseil de Gérance pour assister, délibérer, voter et exercer toutes ses fonctions en son nom à cette Réunion du Conseil de Gérance. Tout Gérant peut agir comme représentant pour plus d'un Gérant à une Réunion du Conseil de Gérance pour autant que (sans préjudice quant aux règles de quorum) au moins deux Gérants soient physiquement présents à une Réunion du Conseil de Gérance. Dans tous les cas, aucun Gérant résidant en Allemagne ou au Royaume-Uni ne peut donner des instructions à tout autre Gérant ou personne représentant ce Gérant à la Réunion du Conseil de Gérance.
- 12.5 Le Conseil de Gérance ne peut débattre valablement et prendre des décisions que si la majorité des Gérants sont présents ou représentés. Si le quorum n'est pas constitué, une nouvelle Réunion de Conseil de Gérance avec le même ordre du jour doit être dûment convoquée avec un (1) Jour Ouvrable de préavis.
 - 12.6 Les décisions du Conseil de Gérance doivent être adoptées à la majorité simple (les "Résolutions du Conseil").
- 12.7 Tout Gérant ou le Représentant du Gérant peut valablement participer à une Réunion du Conseil de Gérance par l'intermédiaire de conférence téléphonique, vidéoconférence ou toute autre forme similaire de matériel de communication (initiée depuis Luxembourg) pour autant que toutes les personnes participant à la réunion soient en mesure d'entendre et de se parler tout au long de la réunion. Tout Gérant participant de cette manière est considéré comme étant présent en personne à la réunion et doit être compté dans le quorum et le droit de vote. Conformément à la Loi Luxembourgeoise, tous les points traités de cette façon par les Gérants sont, aux fins de ces Statuts, considérés comme valablement et efficacement traités lors d'une Réunion du Conseil de Gérance tenue au siège social de la Société, non-



obstant le fait que moins que le nombre de Gérants (ou leurs représentants) requis pour constituer un quorum soient physiquement présents au même endroit.

12.8 Une résolution écrite signée par tous les Gérants (adoptée à l'unanimité) est considérée comme valable et efficace si elle avait été adoptée lors d'une Réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue et peut être composée d'un ou plusieurs documents de même forme, chacun étant signé par ou pour le compte d'un ou plusieurs des Gérants concernés.

12.9 Le procès-verbal doit être établi lors de chaque Réunion du Conseil de Gérance par un secrétaire désigné par les Gérants, lequel n'est pas obligatoirement un Gérant. Le procès-verbal doit être en anglais. Le procès-verbal doit être signé par le Président de la Réunion du Conseil de Gérance après avoir été approuvé lors de la prochaine Réunion du Conseil de Gérance. Les procès-verbaux doivent être immédiatement remis à chaque Gérant. Une résolution approuvant le procès-verbal doit être adoptée au début de la prochaine Réunion du Conseil de Gérance.

12.10 La Réunion du Conseil de Gérance doit nommer (i) un président (le "Président") au cours de la première Réunion du Conseil de Gérance qui doit alors préparer et présider les prochaines Réunions du Conseil de Gérance et (ii) son adjoint qui assume les obligations du Président si le Président n'est pas disponible (sans être en mesure de représenter le Président). Le Président et son adjoint peuvent tous deux démissionner individuellement par une note écrite envoyée à tous les autres Gérants en respectant une notification de deux (2) semaines. Si le Président démissionne, son adjoint est tenu de préparer la prochaine Réunion du Conseil de Gérance. Si le Président et l'adjoint démissionnent ou ne sont pas disponibles, le plus ancien Gérant disponible doit convoquer une Réunion du Conseil de Gérance. Le premier point à l'ordre du jour de cette Réunion du Conseil de Gérance sera alors la nomination d'un nouveau Président.

13. Résolutions des associés.

- 13.1 Tout Associé dispose d'un vote pour chaque Part Sociale qu'il détient.
- 13.2 Les Associés ne modifieront pas la nationalité de la Société autrement que par un vote unanime des Associés.
- 13.3 Sauf indication contraire dans les Statuts ou dans la Loi Sociétés, les résolutions des Associés seront prises à la majorité simple des votes positifs.
- 13.4 Aussi longtemps que MPT détient des Parts Sociales, les actions suivantes requerront la préalable Approbation de MPT (les «Matières Réservées MPT»):
 - 13.4.1 toute modification des Statuts;
- 13.4.2 l'augmentation ou la réduction du capital social de la Société incluant la production et/ou l'exploitation du capital autorisé ou l'octroi ou la cession de droits de souscription ou de droit d'options ou de certificats préférés de capitaux propres ou d'autres droits relatifs à l'émission de Parts Sociales;
 - 13.4.3 la liquidation ou la dissolution volontaire de la Société;
 - 13.4.4 la fusion (Verschmelzung) de la Société avec d'autres entités juridiques;
 - 13.4.5 toute distribution de dividendes ou rachat de Parts Sociales;
- 13.4.6 l'entrée dans toute transaction immobilière qui serait préjudiciable à la transaction de vente et de cession-bail concernant la propriété immobilière détenue par les sociétés du Groupe ou des parties de celui-ci;
 - 13.4.7 l'entrée par la Société dans toutes transactions avec Waterland V et/ou l'une de ses Affiliées;
- 13.4.8 l'entrée dans toutes transactions immobilières de toute nature en relation avec la propriété immobilière détenue par la Société ou toutes sociétés du Groupe, incluant l'acquisition, l'encombrement ou la vente de biens immobiliers ou de droits équivalents à un droit de propriété immobilière;
- 13.4.9 la conclusion de contrats de bail en relation avec la propriété immobilière détenue par la Société ou par toutes autres sociétés du Groupe;
- 13.4.10 l'attribution et/ou le transfert pour des raisons de sécurité, de mise en gage, d'encombrement ou autres charges, d'actifs corporels et incorporels de la Société, que ce soit représenté dans le bilan (bilanzierungsfähig) ou non;
- 13.4.11 la conclusion, la modification ou la résiliation d'accords de financement changeant sensiblement le profil de crédit du Groupe;
- 13.4.12 l'émission de ou l'entrée dans les garanties, cautions, reprise de dettes (Schuldübernahmen), l'adhésion à la dette (Schuldbeitritt), indemnisations ou lettres de confort (Patronatserklärungen) ou toute autre élément de passif ou d'autre garantie de toute sorte, dans chaque cas, pour des dettes des parties autres que la Société ou le Groupe;
- 13.4.13 la mise en place et l'approbation de tout éventuel code de conduite de toute sorte (Geschäftsordnung) du Conseil de Gérance, prévoyant la manière de décider du Groupe relatifs aux points concernant les points sous les articles 13.4.6 à 13.4.9 et 13.4.11).
- 13.5 Les Associés peuvent donner leur accord général préalable, au moyen de Résolutions d'Associés prises en conformité avec l'article 193 de la Loi Sociétés, pour l'une des matières visées à l'article 13.4.
- 13.6 Le Président ou deux Gérants peuvent appeler et convoquer formellement l'Assemblée des Associés à tout moment par notification écrite (soit par lettre, fax ou e-mail) aux Associé(s) et au Conseil de Gérance. Sauf convention contraire des Associés, une notification d'au moins cinq (5) Jours Ouvrables devra être donnée avant chaque Assemblée des Associés. L'avis doit être accompagné d'un ordre du jour de la réunion. Seuls les points figurant à l'ordre du jour doivent être discutés et décidés à l'Assemblée des Associés, sauf accord contraire de tous les Associés, sous réserve du



consentement des deux Associés. Afin d'éviter tout doute, chaque Associé pourra convoquer une réunion de l'Assemblée des Associés en donnant une notification d'au moins cinq (5) Jours Ouvrables au préalable.

- 13.7 Un quorum dans une Assemblée des Associés est rempli si les représentants des Associés représentant au moins 50% du capital social de la Société sont présents ou, valablement représentés ou assistent, via transmission vidéo ou par téléphone.
- 13.8 Les décisions de l'Assemblée des Associés ou les décisions des Associés prises conformément à l'article 193 de la Loi Sociétés, sont valablement prises avec le vote positif d'Associés représentant au moins 50% du capital social de la Société, sauf pour (i) toute modification des Statuts nécessitant un vote positif de la majorité en nombre des associés représentant au moins 75% du capital social de la Société, (ii) les décisions à prendre en ce qui concerne le transfert de Parts Sociales à des tiers qui requérant le vote positif des associés représentant au moins 75% du capital social de la Société, (iii) un changement de nationalité selon l'article 13.2. des Statuts ou (iv) toute majorité spécifique et obligatoire prévue par la Loi Sociétés.
- 13.9 Une réunion des Associés peut valablement débattre et prendre des décisions sans se conformer à tout ou partie des exigences et formalités de convocation si tous les Associés ont renoncé aux exigences et formalités de convocation, soit par écrit ou, soit lors de l'Assemblée des Associés, en personne ou par un représentant autorisé.
- 13.10 Si, au moment où la Société n'a pas plus de vingt-cinq Associés, les Résolutions d'Associés peuvent, conformément à l'article 193 de la Loi Société, être adoptées par vote par écrit plutôt que lors d'une assemblée des Associés pour autant que chaque Associé reçoive le libellé exact du texte des résolutions ou des décisions à adopter et donne son vote par écrit. Des Assemblées d'Associés sont cependant tenues dans la mesure requise par la Loi Sociétés.
- **14. Exercice social.** L'année sociale de la Société commence le 1 ^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

15. Distribution en fonction des parts.

- 15.1 Du bénéfice net, déterminé en conformité avec la Loi Sociétés, cinq pour cent (5%) seront prélevés et alloués à la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital nominal de la Société.
- 15.2 Dans le respect de la Loi Sociétés et des Statuts (notamment dans le respect de l'article 13.4.5.), la Société peut, par voie de résolution des Associés, distribuer des dividendes conformément aux droits respectifs des Associés.
- 15.3 Dans le respect de la Loi Luxembourgeoise et des Statuts (notamment dans le respect de l'article 13.4.5.), le Conseil de Gérance, le cas échéant, peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) Associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie conformément à la Loi Sociétés ou aux présents Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par le (s) Associé(s) concerné(s).
- 15.4 En cas de déclaration de dividende, un tel dividende devra être alloué, comme décidé soit par les Associés soit par le Conseil de Gérance, selon le cas, conformément aux dispositions des présents Statuts.

16. Dissolution et liquidation.

- 16.1 La dissolution de la Société sera décidée par l'Assemblée des Associés en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et l'Article 13.4. Si à un moment il n'y a qu'un seul Associé, celui-ci peut à sa propre discrétion, décider de liquider la Société en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et dettes, connus ou inconnus, de la Société.
- 16.2 Après paiement de toutes les dettes et de toutes les charges de la Société et des dépenses de la liquidation, les produits nets de la liquidation seront distribués aux Associés au prorata de leur détention à moins que les Associés n'en décident autrement.

17. Définitions.

Affiliée signifie, lorsqu'utilisé en relation avec une Personne désignée, toute Filiale de cette

Personne et toute autre Personne, par rapport à laquelle cette Personne désignée

elle-même est une Filiale;

Approbation de MPT désigne l'approbation préalable de MPT (non indûment retenue) requise en relation

avec les Matières Réservées MPT; dans chaque cas, une telle approbation sera réputée donnée dans les dix Jours Ouvrables après réception de l'avis écrit à moins

que MPT objecte la mesure envisagée;

Assemblée des Associés signifie l'assemblée des Associés de la Société;

Associés signifie les Associés de Catégorie 1 et les Associés de Catégorie 2;

Associé de Catégorie 1 signifie une Personne inscrite au registre des membres de la Société en tant que

titulaire des Parts Sociales de Catégorie 1;



Associé de Catégorie 2

signifie une Personne inscrite au registre des membres de la Société en tant que

titulaire des Parts Sociales de Catégorie 2;

Conseil de Gérance

a le sens qui lui est donné à l'article 9.2;

Comptes Intérimaires

signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date du Compte Intérimaire

correspondant;

Date des Comptes

Intérimaires

signifie la date au plus tôt huit (8) jours avant la date du rachat et d'annulation de la

Catégorie correspondante de Parts Sociales;

Filiale

signifie une Personne spécifiée contrôlée par une autre Personne, c'est à dire dans laquelle une autre Personne détient actuellement, ou à un moment déterminé, directement ou indirectement, une majorité de droit de vote, ou dans laquelle une telle autre Personne, directement ou indirectement a le droit de nommer ou de révoquer une majorité de Personne spécifiée du management, ou directement ou indirectement a le droit d'exercer une influence dominante envers une Personne spécifiée, spécialement en vertu des Statuts ou d'un contrat de contrôle, y compris une Personne spécifiée selon le contrôle commun (contrôle ayant la signification

indiquée précédemment) d'une telle autre Personne;

a le sens qui lui est donné à l'article 9.1; Gérants

Groupe signifie la Société ensemble avec ses Filiales et ses participations;

Jour Ouvrable signifie n'importe quel jour durant lequel les banques à Frankfort, et Luxembourg

sont ouvertes au grand public;

signifie les lois applicables au Grand-Duché de Luxembourg et incluant la Loi Sociétés, Loi Luxembourgeoise

telle que modifiée;

Loi Sociétés a le sens qui lui est donné à l'article 1 des statuts;

Matière Réservées MPT

a le sens défini à l'article 13.4;

Montant disponible

désigne le montant total des bénéfices nets de la Société (y compris les bénéfices reportés) pour autant que l'associé aurait eu droit à des distributions de dividendes conformément à l'article 15 des Statuts, augmenté (i) des réserves librement distribuables et (ii) selon le cas du montant de la réduction du capital social et la réduction de la réserve légale relative à la Catégorie de Parts Sociales à annuler, mais réduit par (i) toutes pertes (y compris les pertes reportés) et (ii) les sommes à placer en réserve(s) conformément aux exigences de la loi ou des Statuts, à chaque fois comme indiqué dans les Comptes Intérimaires (sans pour éviter tout doute, tout double comptage) de sorte que:

M = (NP + P+ CR) - (L + LR)

En vertu duquel:

M = Montant Disponible

NP = bénéfices nets (y compris les bénéfices reportés)

P = des réserves librement distribuables

CR = le montant de la réduction du capital social et la réduction de la réserve légale

relative à la Catégorie de Parts Sociales pouvant être annulées

L = pertes (y compris les pertes reportées)

LR = toute somme â être mis en réserve(s) conformément aux exigences de la loi

ou des Statuts

MPT désigne MPT JV GmbH & Co. KG, une société commandité de droit allemand

> (Kommanditgesellschaft), enregistrée au registre de commerce de la juridiction locale de Charlottenburg (Berlin) sous le numéro HRA 50000 B (changement du siège social à Frankfurt déposé auprès du registre de commerce compétent,

enregistrement en cours);

Parts Sociales

signifie les Parts Sociales de Catégorie 1 et les Parts Sociales de Catégorie 2;

Parts Sociales de Catégorie 1

signifie les Parts Sociales de Catégorie A1, les Parts Sociales de Catégorie B1, les Parts Sociales de Catégorie Cl, les Parts Sociales de Catégorie D1, les Parts Sociales de Catégorie E1, les Parts Sociales de Catégorie F1, les Parts Sociales de Catégorie G1, les Parts Sociales de Catégorie H1, les Parts Sociales de Catégorie I1, les Parts Sociales de Catégorie J1;

Parts Sociales de Catégorie 2

signifie les Parts Sociales de Catégorie A2, les Parts Sociales de Catégorie B2, les Parts Sociales de Catégorie C2, les Parts Sociales de Catégorie D2, les Parts Sociales de Catégorie E2, les Parts Sociales de Catégorie F2, les Parts Sociales de Catégorie G2, les Parts Sociales de Catégorie H2, les Parts Sociales de Catégorie I2, les Parts

Sociales de Catégorie J2;



Parts Sociales de Catégorie A signifie les Parts Sociales de Catégorie A1 et les Parts Sociales de Catégorie A2; Parts Sociales de Catégorie A1 signifie les Parts Sociales de Catégorie A1 d'un euro (EUR 1,00) chacune dans le capital de la Société, ayant les mêmes droits et restrictions que ceux énoncés dans signifie les Parts Sociales de Catégorie A2 d'un euro (EUR 1,00) chacune dans le Parts Sociales de Catégorie A2 capital de la Société, ayant les mêmes droits et restrictions que ceux énoncés dans les Statuts; Parts Sociales de Catégorie B signifie les Parts Sociales de Catégorie B1 et les Parts Sociales de Catégorie B2; Parts Sociales de Catégorie B1 signifie les Parts Sociales de Catégorie B1 d'un euro (EUR 1,00) chacune dans le capital de la Société, ayant les mêmes droits et restrictions que ceux énoncés dans les Statuts; Parts Sociales de Catégorie B2 signifie les Parts Sociales de Catégorie B2 d'un euro (EUR 1,00) chacune dans le capital de la Société, ayant les mêmes droits et restrictions que ceux énoncés dans les Statuts; Parts Sociales de Catégorie C signifie les Parts Sociales de Catégorie C1 et les Parts Sociales de Catégorie C2; Parts Sociales de Catégorie C1 signifie les Parts Sociales de Catégorie C1 d'un euro (EUR 1,00) chacune dans le capital de la Société, ayant les mêmes droits et restrictions que ceux énoncés dans les Statuts: Parts Sociales de Catégorie C2 signifie les Parts Sociales de Catégorie C2 d'un euro (EUR 1,00) chacune dans le capital de la Société, ayant les mêmes droits et restrictions que ceux énoncés dans les Statuts: Parts Sociales de Catégorie D signifie les Parts Sociales de Catégorie D1 et les Parts Sociales de Catégorie D2; Parts Sociales de Catégorie D1 signifie les Parts Sociales de Catégorie D1 d'un euro (EUR 1,00) chacune dans le capital de la Société, ayant les mêmes droits et restrictions que ceux énoncés dans les Statuts; signifie les Parts Sociales de Catégorie D2 d'un euro (EUR 1,00) chacune dans le Parts Sociales de Catégorie D2 capital de la Société, ayant les mêmes droits et restrictions que ceux énoncés dans les Statuts: Parts Sociales de Catégorie E signifie les Parts Sociales de Catégorie E1 et les Parts Sociales de Catégorie E2; signifie les Parts Sociales de Catégorie E1 d'un euro (EUR 1,00) chacune dans le capital Parts Sociales de Catégorie E1 de la Société, ayant les mêmes droits et restrictions que ceux énoncés dans les Parts Sociales de Catégorie E2 signifie les Parts Sociales de Catégorie E2 d'un euro (EUR 1,00) chacune dans le capital de la Société, ayant les mêmes droits et restrictions que ceux énoncés dans les Parts Sociales de Catégorie F signifie les Parts Sociales de Catégorie F1 et les Parts Sociales de Catégorie F2; Parts Sociales de Catégorie F1 signifie les Parts Sociales de Catégorie F1 d'un euro (EUR 1,00) chacune dans le capital de la Société, ayant les mêmes droits et restrictions que ceux énoncés dans les Parts Sociales de Catégorie F2 signifie les Parts Sociales de Catégorie F2 d'un euro (EUR 1,00) chacune dans le capital de la Société, ayant les mêmes droits et restrictions que ceux énoncés dans les Parts Sociales de Catégorie G signifie les Parts Sociales de Catégorie G1 et les Parts Sociales de Catégorie G2; Parts Sociales de Catégorie G1 signifie les Parts Sociales de Catégorie G1 d'un euro (EUR 1,00) chacune dans le capital de la Société, ayant les mêmes droits et restrictions que ceux énoncés dans Parts Sociales de Catégorie G2 signifie les Parts Sociales de Catégorie G2 d'un euro (EUR 1,00) chacune dans le capital de la Société, ayant les mêmes droits et restrictions que ceux énoncés dans les Statuts; Parts Sociales de Catégorie H signifie les Parts Sociales de Catégorie H1 et les Parts Sociales de Catégorie H2; signifie les Parts Sociales de Catégorie H1 d'un euro (EUR 1,00) chacune dans le Parts Sociales de Catégorie H1 capital de la Société, ayant les mêmes droits et restrictions que ceux énoncés dans Parts Sociales de Catégorie H2 signifie les Parts Sociales de Catégorie H2 d'un euro (EUR 1,00) chacune dans le capital de la Société, ayant les mêmes droits et restrictions que ceux énoncés dans les Statuts; Parts Sociales de Catégorie I signifie les Parts Sociales de Catégorie I1 et les Parts Sociales de Catégorie I2;



Parts Sociales de Catégorie I1 signifie les Parts Sociales de Catégorie I1 d'un euro (EUR 1,00) chacune dans le capital

de la Société, ayant les mêmes droits et restrictions que ceux énoncés dans les

Statuts:

Parts Sociales de Catégorie 12 signifie les Parts Sociales de Catégorie 12 d'un euro (EUR 1,00) chacune dans le capital

de la Société, ayant les mêmes droits et restrictions que ceux énoncés dans les

Statuts:

Parts Sociales de Catégorie J signifie les Parts Sociales de Catégorie J1 et les Parts Sociales de Catégorie J2;

Parts Sociales de Catégorie | 1 signifie les Parts Sociales de Catégorie | 1 d'un euro (EUR 1,00) chacune dans le capital

de la Société, ayant les mêmes droits et restrictions que ceux énoncés dans les

Statuts:

Parts Sociales de Catégorie | 2 signifie les Parts Sociales de Catégorie | 2 d'un euro (EUR 1,00) chacune dans le capital

de la Société, ayant les mêmes droits et restrictions que ceux énoncés dans les

Statuts;

Personne signifie toute personne physique et/ou toute entité juridique de toute nature qu'elle

soit, selon le cas;

Président a le sens qui lui est donné à l'article 12.10;
Représentant du Gérant a le sens qui lui est donné à l'article 12.4;
Résolutions du Conseil a le sens qui lui est donné à l'article 12.6;
Réunions du Conseil de Gérance a le sens qui lui est donné à l'article 12.1;
Siège Social a le sens qui lui est donné à l'article 2.1;
Statuts a le sens qui lui est donné à l'article 1;

Waterland V désigne Waterland Private Equity Fund V C.V., Niewe's-Gravelandseweg 17, 1406

HK Bussum, The Netherlands;

Remedco désigne Remedco B.V. & Co. KG, une société commandité de droit allemand

(Kommanditgesellschaft), enregistrée au registre de commerce de la juridiction

locale de Düsseldorf sous le numéro HRA 23109.

18. Interprétation et loi luxembourgeoise.

18.1 Dans les présents Statuts:

18.1.1 Une référence à:

- (a) un genre inclut tous les genres;
- (b) (à moins que le contexte ne requiert autrement) l'utilisation du singulier inclut le pluriel et inversement;
- (c) une «personne» inclut la référence à tout particulier, entreprise, corporation et autre entité sociétaire, gouvernement, état ou organisme d'état ou toute société commune, association ou partenariat, ou tout corps syndical (qu'il ait ou non une personnalité juridique propre);
 - (d) une disposition légale ou loi inclut toutes modifications et toutes refontes de celle-ci (avec ou sans modification).
 - 18.1.2 Les titres contenus dans les présents Statuts n'affectent pas leur interprétation.
- 18.2 En sus des présents Statuts, la Société est aussi soumise à toutes dispositions applicables de la Loi Luxembourgeoise.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'Assemblée est levée.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: L. HARROCH, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 22 décembre 2014. Relation: EAC/2014/17870. Reçu soixante-quinze Euros (75.-EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2015004672/1023.

(150004066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2015.



Signature.

Bridan S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1740 Luxembourg, 16, rue de Hollerich.

R.C.S. Luxembourg B 112.403.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015002891/9.

(150002824) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2015.

Technocom-Mws S.A., Société Anonyme, (anc. MAK-SYSTEM SoftServices S.A.).

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 123.127.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2014.

Référence de publication: 2015003448/10.

(150002396) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2015.

THERMOFROID services Luxembourg s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3752 Rumelange, 2, rue Saint Sébastien.

R.C.S. Luxembourg B 175.883.

Le Bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2015003451/10.

(150002576) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2015.

Anglo Peru Investments, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 163.966.

Les statuts coordonnés au 4 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch

Notaire

Référence de publication: 2015002842/11.

(150002482) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2015.

Luxembourg Golf Performance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7340 Heisdorf, 27, rue de la Forêt Verte.

R.C.S. Luxembourg B 169.733.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 JAN. 2015.

FISEC s.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2015003900/12.

(150003852) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2015.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck